

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

MABITTE André, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MABY Pierre, domicilié à Renaudière département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MACDONAL Charles Edouard Frédéric Henry, âgé de 49 ans, ex colonel d'infanterie, né en Ecosse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MACAULT Pierre, domicilié à St Mélaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

MACÉ René, domicilié à Chapelle-Aubry département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MACHAU Jacques, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MACHAULT D'ARNOUVILLE Jean Baptiste* Homme politique français 1701, Paris 1794.

MACHET Alexis, âgé de 41 ans, secrétaire et procureur de la Commune, ex procureur syndic du département du Jura, né et domicilié à Franc-Amour, même département, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme partisan du fédéralisme.

MACHET-VELYE P. C., âgé de 59 ans, né à Loisy, ex intendant des bâtiments de Monsieur, domicilié à Paris, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

MACHEY Mathurin, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MACHIQUE Dominique, âgé de 37 ans, balancier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MACON Alexis, domicilié à la Haye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MACON Jean, domicilié à la May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MACORS Balthazard Jean, âgé de 47 ans, notaire, natif de Cret, département de la Drôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MADLINE René, domestique laboureur, domicilié à Argentré département de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme le 13 frimaire an 2, par la commission militaire de rennes, comme brigand de la Vendée.

MADLON Jacques, domicilié à Bassegoulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme le 9 pluviôse an 2, par la commission militaire à Nantes, comme brigand de la Vendée.

MADIN François, domicilié à Trouvois, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MADINIÉ François Philippe, âgé de 23 ans, cafetier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MADINIÉ Joseph, âgé de 19 ans, chapelier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MADRAS Guillaume, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire à Nantes, comme brigand de la Vendée.

MADY François, maréchal, domicilié à Montigny, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 27 frimaire an 2, par la commission militaire de Saumur, comme brigand de la Vendée.

MAËS François Joseph, âgé de 59 ans, cultivateur, né à Beaune, demeurant à Viellefort, guillotiné à Arras le 7 floréal an II

MAGDELIN Nicolas Isidore, cuisinier de l'ex prince de Talmont, domicilié à Montagny, département de l'Oise, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes, comme brigand de la Vendée.

MAGE Michel, enseigne de vaisseau sur le Généreux, domicilié à St Sulpice, département de la Charente Inférieure, condamné à mort le 8 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure, comme traître à la patrie.

MAGNAC Giral (dit Lesquif), couvreur, domicilié à Mende département de la Lozère, condamné à mort le 22 juin 1793, par le tribunal criminel du département de la Lozère, comme contre-révolutionnaire.

MAGNAN Pierre Louis, gendarme près les tribunaux, né à Croisi-le-Châtel, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MAGNAN Jean Antoine, garçon tanneur corroyeur, domicilié à Rueil, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 28 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département de Seine et Oise, comme conspirateur.

MAGNAN Honoré Philippe, fils aîné, marchand de draps, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme le 22 nivôse an 2, par le tribunal du même département, comme contre-révolutionnaire.

MAGNIÉ Louis Amable, âgé de 32 ans, marchand forain, né à Lille, département du, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos injurieux contre les autorités constituées, notamment en disant, que les Parisiens étaient des gueux, qu'il chiait sur eux, et que les membres de la Convention étaient tous des scélérats.

MAGNIER Pierre, garde de l'artillerie de l'arsenal de Grenoble, domicilié à Grenoble, département de l'Isère, condamné à mort le 8 ventôse an 2, par la commission militaire de Lyon, comme ennemi de la révolution.

MAGNIETTE Etienne Alexis, marchand de chevaux, domicilié à Couvin, département des Ardennes, condamné à mort le 27 ventôse an 2, par le tribunal criminel de Mézière, comme distributeur de faux assignats.

MAGNY Claude, âgé de 44 ans, domestique, natif de St Laurent-d'Oingt, département du Rhône, domicilié à Lyon, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MAGNY François, âgé de 24 ans, tailleur et soldat au 6^{ème} régiment de hussards cavalerie, domicilié à Limoges, département de la Haute Vienne, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme usurpateur des autorités constituées.

MAGOL René Marguerite, peintre, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 25 brumaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire.

MAGON-DE-LA-BALU J. B., âgé de 81 ans, né à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, ex noble, ex négociant, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant fourni des sommes énormes aux émigrés d'Artois, Condé, Breteuil, Montmorency, Bazentin, Baleroy, Crussol, Bazencourt et autre, depuis 1789, jusqu'en 1792.

MAGON-DE-LA-BELINAYE L., âgé de 80 ans, né à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, ex noble, y demeurant, condamné à mort le 1^{er} Thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, agent des conspirateurs d'outre-Rhin.

MAGON F. M. J., femme de l'ex marquis St Pern, âgé de 48 ans, née à Cadix, en Espagne, domiciliée à Paris, condamnée à mort le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant fait enfouir sa correspondance avec les ennemis de la République, dans son château de St Pern, et comme l'ayant retiré depuis de ce lieu, pour la supprimer.

MAGON Nicolas (dit Villuches), âgé de 67 ans, ex noble et négociant, né et domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir, au commencement de la révolution, assassiné un patriote, et d'être l'un des agents de la secte fédéraliste.

MAGON Jean Baptiste (dit Coëtizac), ex noble, député du commerce avant la révolution, âgé de 35 ans, né et domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir déclamé avec fureur contre la représentation nationale et traité l'ami du peuple, Marat, de monstre de sang.

MAGUENOT Martial Charité, âgé de 32 ans, manouvrier, né à Rochette, district de St Julien (Haute Vienne) fils de Jean Charité, guillotiné à Arras le 19 messidor an II

MAGUIN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAHÉ François, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 8 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MAHER Jean, soldat de la légion germanique, domicilié à Rennes département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 7 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

MAHET Pierre, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme émigré, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

MAHEY Joseph, domicilié à Chapelle-Basse-Mer, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAHIER Jean, laboureur, domicilié à Ménil, département de Mayenne, condamné à mort comme receleur brigand de la Vendée, le 11 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Château-Gontier.

MAHIER Jean, laboureur, fils, domicilié à Menil, département de Mayenne, condamné à mort comme receleur de brigand de la Vendée, le 11 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Château-Gontier.

MAHIDE Marie, fileuse, domiciliée à Menil, département de Mayenne, condamnée à mort comme receleuse de brigand de la Vendée, le 11 thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Château-Gontier.

MAIERE Antoine, cuisinier, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAIGNAC Pierre Charles, homme de loi, domicilié à Jonzac, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente-Inférieure.

MAIGNAN, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 janvier 1793, par le tribunal criminel du même département.

MAILBEF Jean, closier, domicilié à Juigné-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Sablé.

MAILHOT Léonard, commis marchand, domicilié à Limoges, département de la haute Vienne, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 30 avril 1793, par le tribunal criminel du département de la haute Vienne.

MAILLAN Henry Gilbert, âgé de 45 ans, né et domicilié à St Jean-le-Chastel, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAILLARD Marc, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAILLARD Joseph, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAILLARD Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAILLARD Jean, domicilié à St Fiacre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAILLARD Pierre, domicilié à St Fiacre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAILLARD Etienne, domicilié à St Fiacre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAILLARD Stanislas Marie Révolutionnaire française, Gournay-en-Bray 1763, Paris 1794 ?.

MAILLÉ F. R. A., ex noble, ex prêtre, âgé de 37 ans, né à Verlautes, département de la Mayenne et Loire, y demeurant, condamné à mort, le 6 thermidor an 2, par le

tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

MALLÉ F. L. F., âgé de 16 ans, ex noble, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

MAILLE Antoine, marchand en détail, domicilié à Lisle, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 16 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MAILLET Pierre, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MAILLET René, scieur de long, soldat au 8^{ème} bataillon de Paris, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} germinal an 2, par la commission militaire d'Angers.

MAILLET Louis, domicilié à Chaugon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAILLET Barthelemy, commis marchand, âgé de 35 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAILLET Noël, ex moine, condamné à mort comme traître à la patrie, le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, département du Nord.

MAILLETCONTE Jean Baptiste, domestique, âgé de 16 ans, né à Mezene, département du Mont-Blanc, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, d'avoir avili les assignats, la Convention nationale, le gouvernement révolutionnaire.

MAILLOT Pierre, colonel au 4^{ème} bataillon de l'Ariège, domicilié à Sarverdun, département de l'Ariège, condamné à mort comme complice de révoltés, le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAILLETTE Annette Jean Baptiste., marchand de fer, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu.

MAILLOUX Jacques, meunier, domicilié à Ameris, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure.

MAILLY Augustin Josephou Jacques, ex noble, ci-devant maréchal de France, âgé de 89 ans, natif de Villaine, département de la Sarthe, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 3 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire d'Arras, comme conspirateur et ayant été trouvé chez lui copie d'une lettre par lui écrite à son fils, en novembre 1792.

MAINDESTRE, propriétaire, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAINDOUZE Jean Pierre, commis au bureau des affaires étrangères, âgé de 53 ans, né à Toulouse, département de la Haute-Garonne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et ayant pratiqué des intelligences avec Lafayette, Dumourier, Lebrun, Rolland, Pétion, Grangeneuve, Valazé et autre.

MAINE Gabriel, chapelier, âgé de 35 ans, né et Domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAINVIELLE Pierre*, député du département des Bouches du Rhône, à la Convention nationale, âgé de 28 ans, natif d'Avignon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur contre l'unité et l'indivisibilité de la République, et par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

MAINVILLE Antoine Auguste, âgé de 42 ans, natif de Magny, département de la Seine et Oise, écrivain public, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAIRE René, âgé de 55 ans, natif de Trévoux, menuisier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAISONNEUVE Jacques Alexis, âgé de 41 ans, natif de Perret, même, département, secrétaire de la municipalité, domicilié à Perret, département de l'Ardèche, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Paris.

MAISON-NEUVE Jean Jacques, âgé de 22 ans, chapelier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAISONNEUVE Jérôme, chapelier, officier municipal provisoire de Lyon, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort fédéraliste de la Vendée, le an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MALAFOSSE Jean Baptiste, cabaretier, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal militaire du département de la Lozère.

MALAITO François, domicilié à Bassemer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MALBRANCHE Antoinette Marie Pauline, âgée de 31 ans, née à Clichy la Garenne (Seine), épouse de Soyer N., guillotinée à Arras le 4 floréal an II

MALBAUX Antoine Christophe, âgé de 69 ans, né à Arras, ex chamoine, guillotiné à Arras le 17 germinal an II

MALBÈ Jean Baptiste, domicilié à Pau, département des Basses-Pyrénées, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal criminel du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MALDAGNE J. B., âgé de 58 ans, né à Paleysieu, ex curé de Tours, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.

MALECOT Jean Baptiste, ex officier à l'élection de Château-Gontier, domicilié à Lelaison-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 thermidor an 2, par la commission militaire de Château-Gontier.

MALENGIÈ Pierre François, âgé de 60 ans, ci-devant, juge de paix de la ville d'Armentière, domicilié à Chaugon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 octobre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir voulu livrer la ville d'Armentière à l'ennemi .

MALESSE François, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

MALET Marguerite Laurence, épouse de Henri Mallet, âgée de 29 ans, native de Castelmoron, domiciliée à Loubés, département de la Gironde, condamnée à mort

comme conspiratrice, le 28 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MALET Françoise, femme Dussaut, âgée de 26 ans, native de Castelmoron, domiciliée à Loubés, département de la Gironde, condamnée à mort comme conspiratrice, le 28 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MALET Jean Baptiste, âgé de 26 ans, natif de Clemenca, aubergiste domicilié à Clermont, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MALET COUPIGNY Aimable, âgé de 56 ans, ci-devant noble domicilié à Fiefs, guillotiné à Arras le 23 ventôse an II.

MALETTE A. J. B., âgé de 27 ans, né à Leideuil, département de la Dordogne, marchand de fer, ex noble et ex page du tyran roi, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

MALHER Pierre, âgé de 48 ans, natif de Houdelancourt, département de la Meuse, employé au spectacle de rue de Louvois, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à la déportation le 27 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir causé du trouble dans l'assemblée générale de la section de la Butte-des-Moulins, et d'avoir frappé une femme avec une canne en forme de massue et hérissée de pointes.

MALHERBE Louis Charles, âgé de 20 ans, ci-devant noble et officier d'infanterie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme émigré, le 20 juillet 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MALESHERBES Chrétien Guillaume de LAMOIGNON*, magistrat français né à Paris 1721. Secrétaire de la maison du roi, il tenta quelques réformes, mais dut démissionner. Il défendit le roi devant la Convention et fut exécuté sous la Terreur en 1794.

MALICORNET M. A., âgée de 36 ans, née à Charnay, département de l'Ain, ci-devant, domestique du curé Lagarde, domicilié à Chartre, département de l'Ain, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur. Elle s'est déclarée enceinte, et a été transférée à la maison de l'hospice de l'évêché, d'où, après le 9 thermidor, elle a été mise en liberté.

MALIGNE Pierre, domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme émigré, le 25 germinal an 2, par la commission militaire d'Auxonne.

MALIN Louis, âgé de 26 ans, né à Lyon, département du Rhône, dessinateur et brodeur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire, ayant participé à la rébellion de Lyon, et en portant les armes contre les patriotes sur lesquels il s'est vanté d'avoir tiré.

MALINGRE Pierre François, domicilié à Armentière, département du Nord, condamné à mort comme conspirateur, le 27 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MALLARD Jacques Louis, âgé de 22 ans, natif de Toulon, imprimeur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MALLASSAGNY Vital, âgé de 27 ans, natif de Pelussin, département de la Loire, commis marchand, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MALLERET Gilbert, diacre, domicilié à Piousat département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme réfractaire, le 12 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MALLET François, tisserand et marchand, domicilié à Lintot, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MALLET Jean, domicilié à Latour-Landry, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 ventôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MALLET Jean, domicilié à Pitose, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 ventôse an 2, par la commission militaire à Savenay.

MALLEVAUX Gille, fils de Gilles, domicilié à Aunay département de l'Orne, condamné à mort comme émigré le 25 vendémiaire an 2, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

MALLIQUET, âgé de 36 ans, natif de St Romain-en-Jarret, gendarme à pied, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MALOEUVRE René (dit Jauzé), domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme conspirateur, le 28 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MALONE John., domestique de Ward, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu.

MALPEL, domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme chef d'émeute, le 17 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MALZAC fils aîné, domicilié à Montignac, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MALZAC Guillaume, domestique, domicilié à Mende, département de la Lozère, condamné à mort comme conspirateur, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MANCEAU Jean, homme d'affaire de l'ex président Forcy, domicilié au Pont-de-Cé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

MANDAT A. Cl; Félicité, femme Thomasin, fille de Mandat, officier au régiment des gardes françaises, ex noble, âgée de 26 ans, née à Neuilly, département de la Haute Marne, domiciliée à St Dizier, même département, condamnée à mort comme conspirateur, le 23 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MANDAT Jean Gailliot* (marquis de), Officier français, près de Paris 1731, Paris 1792.

MANDAVI Jean Augustin, commissaire du tyran près le tribunal du district de Périgeux, domicilié à Périgeux département de la Dordogne, condamné à mort comme conspirateur, le 25 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MANDINE Louis, procureur de la Commune, domicilié à Senas, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MANDRILLON Jean, âgé de 51 ans, né à Bourg, département de l'Ain, négociant en Hollande, ancien commissaire du pouvoir exécutif, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 18 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant eu des correspondances avec Brunswick, d'Yorck, Nassau-Siégen, le général Prussien à Courtay, les complices de Dumourier et autre.

MANDRON Jean Patrix, âgé de 45 ans, écrivain mathématicien né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 13 frimaire an 2, par la

commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, pour avoir fait pratiquer dans sa maison une trappe propre à soustraire des émigrés et des prêtres non conformiste, qu'il recevait chez lui.

MANECHAL George, âgé de 49 ans, commis négociant, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MANESSY Catherine, veuve Ponson, âgée de 63 ans, couturière, né et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MANFREDINI François, imprimeur, domicilié à Nice, département des Alpes-Maritimes, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MANGIN François Albert, âgé de 34 ans, né à Genicourt, département de la Meuse, cocher public et particulier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 7 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre révolutionnaire, ayant dit qu'il avait tous les Jacobin dans le cul, qu'ils étaient tous des scélérats et des coquins, et montrant un gros bâton qu'il tenait à la main, voilà un juge de paix qui me servira à leur casser à tous la barre du col.

MANGIN Clément, âgé de 28 ans, né à Mézières, département de la Haute Marne, vivandier de l'armée de la Moselle, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir fait des ventes et achats en numéraire.

MAGIN Nicolas, âgé de 50 ans, né à Mézières, loueur de carosses, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir fait des ventes et achats en numéraire.

MANGOT Désiré Charles, âgé de 21 ans, cocher de place, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 27 avril 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant par des propos qu'il a tenu dans un corps de garde, où il était détenu, provoqué le rétablissement de la royauté, et avancé qu'il était chef de parti.

MANIFROY Louis, natif de Boutigny, département de Seine et Oise, maçon, condamné à la déportation le 10 prairial an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à avilir la Convention nationale, et à faire assassiner, par ces faits d'avoir participé à la conspiration qui a éclaté les 2 et 4 prairial an 3.

MANIN Dominique Jean, âgé de 63 ans, prêtre, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MANIQUET Camille, âgé de 19 ans, natif de St Paul-en-Jarrest, passementier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire.

MANNEVILLE Jean, âgé de 44 ans, marchand de coton, et officier municipal, né et domicilié à Pissy, département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit le jour que l'on planta un arbre de la liberté dans sa commune, qu'il en viendrait qui le déplanteraient, et en parlant de la Constitution, qu'il n'y consentirait pas, et que la moitié de la commune était de son même sentiment.

MANNEVILLE G. F. veuve Colbert-Maulévier, âgée de 63 ans, née à Rouen, département de la Seine Inférieure, ex noble, ex marquise, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant émigré plusieurs fois pour rejoindre son fils aussi émigré, étant rentré en France, le 22 mai 1792.

MANNIER François, domicilié à Bignon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MANOEL Etienne, âgé de 53 ans, né à Salle, département du Gard, ex commandant de l'île Ste Lucie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MANTIENNE Michel, âgé de 41 ans, natif de Brie-sur-Marne, coiffeur, domicilié à Brie-sur-Marne département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 27 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MANUEL Pierre Louis*, âgé de 42 ans, natif de Montargis, département du Loiret, député à la Convention nationale, et procureur de la commune de Paris, domicilié à Fontainebleau, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 24 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

MANZON Alexis, âgé de 24 ans, né à Besançon, fils d'Esprit et de Devaux N. fourrier au 21^o régiment de chasseur à cheval, guillotiné à Arras le 27 germinal an II

MARAIN Augustin, voiturier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 16 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de l'Ain.

MARAIS Jean, marchand de fil, domicilié à Longuefinie, département de la Mayenne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 fructidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARAIS René, domicilié à Beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MARANDON Bruno Gabriel membre de la commission militaire, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 brumaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MARAVAL J. J., âgé de 54 ans, né au Puy, homme de loi, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant pris part à la révolte comme sous le nom du Camp de Jalès, dont Saillant était le chef.

MARBAIS Joseph François César, âgé de 37 ans, né à Gauchin le Gal, époux de Dufosse N., guillotiné à Arras le 8 floréal an II

MARC Antoine, âgé de 36 ans, natif de Millery, gendarme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARC Jean, domicilié à Lagobertière, département de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARCADÉ René Pierre, tisserand, et maître d'école, domicilié à St Germain-le-Fouilloux, département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 prairial an 3, par la commission révolutionnaire de Laval.

MARCANDIER Roche, âgé de 37 ans, né à Réunion-sur-Oise, ci-devant Guise, département de l'Aisne, domicilié à Paris, ci-devant journaliste, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme étant un des principaux chefs de la faction fédéraliste, d'avoir fait un libelle sous le nom de véritable ami du peuple, où il dit que la Convention n'est plus qu'un petit noyau de sédition, un conciliabule d'anarchistes, un assemblage monstrueux d'hommes sans caractère, que l'assassinat y est présenté comme le seul remède à nos maux.

MARCÉ Louis Henry François, ex noble, général de la 12^{ème} division de l'armée de l'Ouest, âgé de 53 ans, natif de Chinon, département d'Indre et Loire, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 9 pluviôse an 2, par le

tribunal révolutionnaire de Paris, comme traître à la patrie, en favorisant les progrès des rebelles de la Vendée.

MARCE Michel, marchand de toile, domicilié à Vieil-Vrou, département de l'Orne, condamné à mort le 13 septembre 1793, par le tribunal criminel du département de l'Orne, comme distributeur de faux assignats.

MARCEAU René, domestique, domicilié à Chauvellerie, département de Loire et Cher, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARCEAU François Séverin MARCEAU-DESGRAVIERS* (dit François), Général français, Chartres 1769, Altenkirchen 1796.

MARCEL Benoît, prêtre, domicilié à Gourtezon, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MARCEL André, maçon et membre du conseil général de la commune, âgé de 73 ans, natif de Rosny, département de Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, le 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; il a été exécuté le 11.

MARCETEAU Charles, maréchal, domicilié à la Chaise-Girard, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

MARCHAIS Denise Elisabeth, femme de Vial, âgée de 52 ans, née à Paris, domiciliée à Charenton, département de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARCHAL Jean Baptiste, domicilié à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARCEAU René, domicilié à Chauvellerie, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARCHAL Marie Thérèse, femme de Charles Jacquet, marchande faïencière, âgée de 38 ans, née à Hébervilletts, département de la Meurthe, domiciliée à Domèvre, même département, condamnée à mort comme le 3 ventôse an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences avec les ennemis de l'état, tendantes à détruire la fortune publique, par un commerce de faux assignats.

MARCHAND François Marie, âgé de 29 ans, né à Arras, ex prêtre, guillotiné à Arras le 12 germinal an II

MARCHAND Julien, domicilié à Loroux-Beauteroux, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARCHAND Jean Baptiste, fripier, domicilié à Blois, département du Loir et Cher, condamné à mort comme rebelle à la loi, le 20 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARCHAND Joseph, domicilié à Nantes, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARCHAND Pierre, domicilié à Beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARCHAND Etienne Renobert, officier au 7^{ème} régiment de cavalerie, condamné à mort le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme ayant abandonné son poste.

MARCHAND Pierre, domicilié à Envoire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARCHAND Jeanne, veuve Loudais, domiciliée à St Germain-de-Lasignan, département de la Charente Inférieure, condamné à mort conspirateur, le 9 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARCHAND Pierre, tisserand, domicilié à St Hilaire-des-Bois, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARCHAND Pierre Renou, domicilié à St Hilaire-de-Rié, département de la Vendée, condamné à mort le 30 avril 1793, par la commission des Sables, comme brigand de la Vendée.

MARCHAND Jacques Etienne, lieutenant de gendarmerie nationale, âgé de 59 ans, natif de l'Eure, domicilié à Etain, département de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 5 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARCHAND François, tisserand, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MARCHAND Jacques (dit Duplessis), fils aîné, commis aux vivres de l'armée d'Italie, domicilié à Port-la-Montagne département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône.

MARCHAND Joseph, soldat au 52^{ème} régiment, ci-devant Lafère, domicilié à Nismes département du Gard, condamné à mort comme émigré, le 17 messidor an 2, par le tribunal militaire du 2^{ème} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MARCHANDISE ou MARCHAND Romain, âgé de 35 ans, né à Frémicourt, ci-devant homme de loi, guillotiné à Arras le 1er messidor an II

MARCAU, (dit Lamirault), domicilié à Limoges, département de la Haute Vienne, condamné à mort comme émigré, le 12 prairial an 2, par la commission militaire d'Arras.

MARCHÈ P., huissier, âgé de 46 ans, né à Choiseul, département de la Haute Marne, ex président du comité de surveillance dudit lieu, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARCHEY Jean, domicilié à Nantes, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARCHEY Pierre, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARCHEY Louis, domicilié à Niort, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARCHET Guillaume, domicilié à Loroux, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARCILLAC Antoine., âgé de 45 ans, né à Lyon, département du Rhône, bijoutier, ex capitaine d'une compagnie soldée du bataillon de la Jussienne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu..

MARCONNAY Pierre, ex curé, domicilié à St Porchain, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme réfractaire, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne.

MARCOU Jean Joseph, cultivateur, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 4 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARCOU Jacques, prêtre, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARDUEL Claude Benoît, ex marchand toilier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARÉCHAL Louis, gendarme, domicilié à Paris, condamné à mort, le 6 prairial an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'Arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés, contre la Convention nationale, les 3 et 4 prairial an 3.

MARÉCHAL Nicolas Antoine, domicilié à Chatel-sur-Moselle, département des Vosges, condamné à mort comme émigré, le 18 floréal an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Occidentales.

MARECHALE Pierre Sylvain*Paris 1750, Montrouge en 1803

MARENTIN Valérie, femme Pasquet-Saint-Projet, ci-devant garde du tyran roi, âgée de 40 ans, née et domiciliée à la Rochefoucauld, département de la Charente, condamnée à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des correspondances avec son mari émigré.

MARET Louis, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARET Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARET Nicolas, corroyeur officier municipal, âgé de 42 ans, natif de Quincieux, département du Rhône, domicilié à Neuville près de Lyon, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARET Charles, boucher, âgé de 25 ans, né à Brest, domicilié à Plouvier département du Finistère, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires.

MARET Catherine, ex religieuse, âgée de 42 ans, native de Ponat, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort comme le 29 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme fanatique, pour avoir assisté dans des maisons particulières à des cérémonies religieuses, pratiquées par des prêtres réfractaires.

MAREY Jacques, domicilié à St Christophe, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAREY F. M., âgée de 36 ans, née à Voltechamp, domestique chez la veuve Varin, domicilié à Besançon, département du Doubs, condamné à mort le 1 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant recelé dans sa chambre, une partie des effets appartenants à des émigrés et à des prêtres réfractaires.

MARGARON Antoine, marchand de gaze, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARGARON Gaspard, âgé de 74 ans, né et domicilié à Ecully, près de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARGAT Julien, domestique, domicilié à Tasensac, département de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MARGOTTEAU François, domicilié à Montjean, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARGOTTIN Claude, jardinier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 2 juin 1792, par le tribunal criminel dudit département.

MARGOUILLERE Pierre, domicilié à Laroche, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARGUERIT Edouard Marie, ex noble et major de la garde du tyran roi, major en second du régiment ci-devant de la reine, âgé de 58 ans, né à Bayeux, département du Calvados, domicilié à Agny, même département, condamné à mort le 12 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des crimes commis par Capet, à la journée du 10 août 1792.

MARGUET François Antoine, âgé de 45 ans, né à Suiippe, département de la Marne, juge du tribunal du district de Montagne-sur-Aisne, domicilié audit lieu, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 vendémiaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Lans.

MARGUET François, cocher, âgé de 30 ans, natif de Châlons, département du Jura, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARGUIGNEAU René Alexis, domicilié à Fulgent, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARIA Jacques, médecin, âgé de 50 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARIA Antoine Joseph, ouvrier taffetier, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 8 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MARIADET Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARIAUX René, domicilié à Moaveaux, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARICAN, aîné, domicilié à Rhodéz, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de l'Aveyron.

MARIE Jacques, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARIE, (dit Larichardière), domicilié à St Mhervé, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARIEN-VIRY Jean, ci-devant, mousquetaire noir, âgé de 62 ans, natif de Vernezolle, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Loddes, département de l'Allier, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARIETTE Pierre, domicilié à St Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARIÉTAN Antoine, dessinateur, âgé de 20 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATIÉTAN Benoît, rentier, âgé de 65 ans, né et Domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARILLET Claude Marie Antoine, (dit Ladacière), commis écrivain, domicilié à Philippeville, département des Ardennes, condamné à mort comme émigré, le 25 prairial an 2, par le tribunal criminel du département des Deux-Sèvres.

MARTIN Renée*, de Chalennes-sur-Loire, fusillée le 1er février 1794

MARIN Joseph, métayer, domicilié à Niort, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MARIN Antoine, ex noble, domicilié à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MARIN André François, instituteur et Marchand, âgé de 63 ans, né à Puiseaux, département de la Seine, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARINIÉ Jean Baptiste, tailleur d'habits, âgé de 26 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARINOT Jean Baptiste, menuisier et canonnier, âgé de 51 ans, né et domicilié à Châtillon-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur contre la liberté du peuple, en disant que la Convention étaient tous des coquins, incapables de gérer dans leurs fonctions, est qu'il chiait sur eux.

MARINOT Jean Baptiste*, peintre en porcelaine et administrateur de police de Paris, y demeurant, âgé de 37 ans, né à Sceaux, département de la Seine, envoyé à Lyon pour diriger les poursuites contre les citoyens de Lyon après le siège, condamné à mort comme complice de la conspiration de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

MARION Jean Baptiste, commis aux contributions, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme conspirateur, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARION Antoine, commis négociant, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARION-LEMAULE P. B., âgé de 59 ans, né à Nevers, département de la Nièvre, domicilié audit lieu, condamné à mort comme conspirateur, le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARION Etienne (dit Latour), ex noble, âgé de 52 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARIONNE Jean, domicilié à Thouarcé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARIOTE Jean, cadet, commis marchand, âgé de 32 ans, natif de St Léger, département de la Côte-d'Or, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARIOTE Claude, marchand brodeur, âgé de 38 ans, natif de St Léger, département de la Côte-d'Or, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARISSON Catherine, domicilié à Châlons, département de la Vendée, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARIVETZ Etienne Claude, ex noble, et écuyer du dernier tyran roi, âgé de 65 ans, né à Bourges, domicilié à Langres, département de la Haute Marne, condamné à mort le 7 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre le Peuple français, en participant aux trames de Capet et de sa femme, pour dissoudre la représentation nationale.

MARIVAUX J. Ch. Martin, homme de Loi, âgé de 52 ans, né à Pontoise, département de la Seine et Oise, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de royalisme, et pour avoir pris parti de Piquais, que la loi rejetait du bataillon de la section de l'Unité, avoir présenté une pétition en faveur de Leroux, juge de paix de ladite section, et parlé en faveur de frères Saucède.

MARIZY Henri, capitaine au 77^{ème} régiment, à bord du Généreux, domicilié à Euteuches, département de la Moselle, condamné à mort comme traître à la patrie, le 8 frimaire an 2, par le tribunal criminel de la Charente Inférieure.

MARMANDE F. Frédéric Cécile (dit Tourville), ex noble, âgé de 41 ans, né à Frejus, département de l'Aube, domicilié à Romain, département de la Marne, condamné à mort le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit dans le courant de l'année 1793, que l'assemblée nationale était composée d'un tas de scélérats, et que s'il était à Paris, il leur passerait son épée au travers du corps.

MARMET Marie Anne, femme David, revendeuse, âgée de 42 ans, née et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARMET Louise, couturière, âgée de 24 ans, né et domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARNA Claude, jardinier, âgé de 20 ans, né et domicilié à Vaize, faubourg de Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARNAY Jean Baptiste, commis voyageur, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARNIER Martin, domicilié à Bignon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MAROILLEAU Jacques, agriculteur, domicilié à St Hilaire-de-Talmont, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

MAROLEAU Jean, manœuvrier, domicilié à Cercueil, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

MAROLEUX Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire à Savenay.

MARON Paul, cirier et chandelier, âgé de 50 ans, natif du Pont-de-Beauvoisin, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARON-BELLEVOY Marie Agricol, ex capitaine de dragons, ex noble, âgé de 72 ans, natif de Bourg, domicilié à Epidain, département de l'Ain, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARON François, domicilié à Teisoire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MAROT Joseph, domestique, âgé de 33 ans, natif de Montaigu, département des Hautes-Alpes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARQUET Jacques, 62 ans, domicilié à Saint-André-sur-Sèvre, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée par le tribunal criminel des Deux-Sèvres et exécutée le 13 ventôse an 2 (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

MARQUETTE Charles, loueur de carrosses, âgé de 34 ans, né e, domicilié à Dun-Libre département du Nord, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant fait passer, soit personnellement, soit par des courriers qu'il en chargeait, des lettres à Ostende.

MARQUIER Pierre, jardinier, domicilié à Montglone département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 brumaire an 2, par la commission séante à Garndville.

MARQUIER François Joseph, ex président au parlement de Toulouse, âgé de 63 ans, né et domicilié à Toulouse département de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, en protestant les 25 et 27 7br 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale.

MARQUIERT Louis Vincent, prêtre et hussard, âgé de 32 ans, né et domicilié à Carcassonne département des Landes, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public et de sûreté générale, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

MARQUIS Jean, domicilié à St Christine département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 2 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

MARS Jacques, ex chanoine, domicilié à Vence département du Var, condamné à mort comme émigré, le 126 frimaire an 2, par le tribunal dudit département.

MARSAIS François, voiturier, domicilié à Lablinière département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 2 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MARSAN Théodore, âgé de 27 ans, né à Toulouse, vivant de son bien, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger et de l'assassinat du représentant du Peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

MARSAUT Marie Suzanne Radeg. Ch., (dit Verins), veuve Leclerc, ex baronne, domiciliée à Angers département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme convaincu de haute trahison, le 1^{er} pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

MARSAY Jean, domicilié à Toirser département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARSELLOT Pierre, domicilié à St Lumine-du-Coutay département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 floréal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MARSETIN Pierre, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MARSEY Pierre, domicilié à St Aubin-de-Luigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MARSIAL Jean, agriculteur et administrateur du département du Gard, domicilié à Salle même département, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARSIER Jean, domicilié au May département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARSY Jean Baptiste, âgé de 51 ans, né à Laventie, vivandier, attaché aux armées, époux de Routier Thérèse, guillotiné à Arras le 19 prairial an II

MARTEAU François, tisserand, domicilié à Laval département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 prairial an 2, par la commission militaire séante à Mayenne.

MARTEAU Joseph, postillon de l'abbé Terray, âgé de 33 ans, né à Sie-sur-Saône, domicilié à Lamothe-Tilly département de l'Aude, condamné à mort comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires, le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris.

MARTEAU Jacqueline, fileuse, domiciliée à Meslay département de la Mayenne, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 messidor an 2, par la commission militaire de Laval.

MARTEL Antoine, âgé de 53 ans, né à St Omer, cultivateur à St Omer, époux de Carre Suzanne, guillotiné à Arras le 5 messidor an II

MARTEL Pierre, domicilié à Verthon département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTEL Joseph, capitaine des chasseurs révolutionnaire-fédéralistes, domicilié à Cotignac département du Var, condamné à mort comme fédéraliste, le 28 germinal an 2, par le tribunal criminel des Bouches du Rhône.

MARTEL Jos. (dit Perrugon), cardeur de laine, domicilié à Lorgues département du Var, condamné à mort comme voleur avec récidive, le 26 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTELIÈRE, laboureur charretier, domicilié à Cormerou département du Loir et Cher, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN François, employé à la commune de Paris, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

MARTIN Pierre, domicilié à St Aignan département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 germinal an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Jean, domicilié à St Fiacre département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MARTIN Julien, domicilié à St Germain département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Philippe, cordonnier, âgé de 65 ans, né et domicilié à Delut département de la Meuse, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris.

MARTIN Michel, domicilié à Ressouale département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Jean, domicilié à St Lambert département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MARTIN Pierre, domicilié à Chantefort département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire Séante à Nantes.

MARTIN Pierre, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay.

MARTIN Etienne, domicilié à St Aubin-de-Luigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Pierre, domicilié à Mier département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Michel, domicilié à St Pierre-de-Chemillé département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Michel, domicilié au May département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN François, domicilié à Bassemer département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Jean, domicilié à Dampierre département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTIN Denys, cultivateur propriétaire, domicilié à Eyragues département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 27 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

MARTIN René, domicilié à Coron département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARTIN Etinne, domicilié à Beaulieu département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARTIN Jean, domicilié à Cholet département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARTIN François (dit Lebreton), maréchal, domicilié à Laguiberdière département de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur, le 5 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MARTIN Marie, brodeuse, domiciliée à Etragues département des Alpes-Maritimes, condamnée à mort comme distributrice de faux assignats, le 2 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Jean Marie, ex curé, domicilié à Pouancais département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Pierre, tisserand, domicilié à Gonnor département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

MARTIN Jean, domicilié à Daumeray département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARTIN Nicolas, ex chanoine de la collégiale de Verdun, âgé de 40 ans, né à Spincourt, domicilié à Verdun département de la Meuse, condamné à mort le 4 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir, au mois de septembre 1792, pratiqué des manœuvres avec les ennemis de l'état, notamment avec le brigand couronné de Prusse.

MARTIN-MARCELLUS Suzanne Thérèse, ci-devant noble, âgée de 54 ans, native de Bordeaux, département de la Gironde, domicilié à Marcellus département du Lot et Garonne, condamnée à mort le 3 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincue d'avoir favorisé des mis hors la loi, de n'avoir pas accepté la constitution républicaine, d'avoir eu peu de confiance dans les assignats.

MARTIN Jean, ex curé, domicilié au Grand-Jumillac, département de la Dordogne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Marie Thérèse, religieuse assermentée, domiciliée à Bédouin département du Vaucluse, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Pierre, prêtre réfractaire, domicilié à Bédouin département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Jeanne, femme Coronaf, âgée de 38 ans, née et domiciliée à Bordeaux département de la Gironde, condamnée à mort le 9 messidor an 2, par la commission militaire séante à Bordeaux, comme contre-révolutionnaire fanatique, en recelant le nommé Cornu, et en fréquentant habituellement plusieurs conspirateurs qui se rendaient chez elle pendant la nuit.

MARTIN André, matelot, domicilié à Nice département des Alpes-Maritimes, condamné à mort comme déserteur, le 22 messidor an 2, par la cour martiale de Villefranche.

MARTIN Guillaume, receveur du district de Thouars, domicilié à idem département des Deux Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 26 frimaire an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARTIN Jean, domestique, domicilié à St Bric-en-Coglais département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Jacques Philippe, prêtre, domicilié à Montboisier département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme réfractaire, le 28 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN J., âgé de 26 ans, né à Villeneuve, département du Lot et Garonne, ex curé dudit lieu, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MARTIN Alexandre (dit Dubois-Jouan), ex noble, domicilié à Rennes département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 frimaire an 2, par la commission militaire de Rennes.

MARTIN Victor (dit Labissotière, ex noble, domicilié à Rennes département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 frimaire an 2, par la commission militaire de Rennes.

MARTIN Jean, domestique, domicilié au May département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

MARTIN Léonard, (dit Bonny) domicilié à Périgueux département de la Dordogne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Julienne, veuve Brevel, domiciliée à Chaudron, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

MARTIN Jean François Joseph, ecclésiastique, domicilié à Cambrai département du Nord, condamné à mort comme émigré, le 7 thermidor an 2, par la commission militaire de Bruxelles.

MARTIN Joseph, matelot au service des Anglais et prisonnier de guerre, domicilié à Port-Brieux département des Côtes du Nord, condamné à 15 années de fers, comme distributeur de fausse monnaie, le 15 pluviôse an 3, par le tribunal criminel dudit département.

MARTIN Martin, fils de feu Albert, domicilié à Barlin département du Pas-de-Calais, condamné à mort comme émigré, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

MARTIN Claude Joseph, ex curé de Miribel, âgé de 66 ans, natif de Moran, département du Jura, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN François, maître d'écriture, âgé de 43 ans, natif de Provence, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Jean, ouvrier en soie, âgé de 58 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Jean, crocheteur, âgé de 36 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Jean Baptiste, garçon emballeur, âgé de 21 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Joseph, perruquier, âgé de 34 ans, natif d'Aix, département des Bouches du Rhône, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Louis, commis négociant, âgé de 47 ans, natif d'Avignon, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Pierre, marchand tailleur, âgé de 47 ans, natif d'Hyères, département du Var, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MARTIN Pierre, commis huissier, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Jean François, horloger, natif de Genève, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTIN Guillaume, âgé de 65 ans, médecin, domicilié à Coulommiers département de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Coulommiers.

MARTIN Remi, vigneron, bûcheron et premier officier municipal de la commune de Champeneuil, département de la Seine et Oise, y demeurant, condamné à mort le 3 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, annonçant dans ses discours le désir qu'il avait de voir arriver la contre-révolution, et l'anéantissement de la liberté, disant que si on voulait dire comme lui, il mettrait la Convention sans dessus dessous, qu'il voulait que le tonnerre écrasât la nation, qu'il torcherait son derrière du district, des municipalités, des écharpes, et de la Convention que c'étaient tous des coquins.

MARTIN Pierre, âgé de 35 ans, cuisinier, né et domicilié à Orléans département du Loiret, condamné à mort le 9 floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, rentré en France après les lois sur les émigrés, et agent de la faction de l'étranger, notamment du nommé Boyd, banquier.

MARTIN Charles Jérôme, notaire public, âgé de 37 ans, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 15 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant cherché à soustraire le nommé Bois, frère de l'ex ministre Duportail, en constatant sa résidence en France, longtemps après le décret d'accusation porté contre lui par le corps législatif; il fut appelé en témoignage, à midi il parut au tribunal, et une heure après il était sur la charrette avec les autres condamnés.

MARTIN Georges, ci-devant marchand de toiles, âgé de 49 ans, né à Caen, département du Calvados, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des crimes commis par Capet à la journée du 10 août 1792

MARTIN Félix, soldat au 19^{ème} régiment d'infanterie, âgé de 29 ans, né et domicilié à Abbeville, département de la Somme, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en disant que la France était trahie, que quand le peuple avait un roi, il ne manquait de rien sur la terre, et que maintenant sans monarchie et sans lois, il manquait de tout, et en criant: vive notre brave général Dumourier, et ses amis.

MARTIN Marie Madeleine, femme Petit-Pas, ravaudeuse, domiciliée à Paris département de la Seine, condamnée à mort le 19 janvier 1793, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme distributrice de faux assignats.

MARTIN Jacques, âgé de 38 ans, né et domicilié à Arles département des Bouches du Rhône, chiffonniste en 1789, 90, 91, 92 et 93, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille, comme convaincu d'avoir déposé contre des patriotes, les ayant fait incarcérer, et commandant une force armée à cet effet.

MARTIN Jean Baptiste, âgé de 51 ans, né et domicilié à St Chamas département des Bouches du Rhône, officier municipal provisoire du temps de la rébellion, condamné à mort le 7 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille, comme convaincu de s'être porté à la tête de 50 hommes, dans différents endroits, pour désarmer les patriotes.

MARTIN Vincent, prêtre, âgé de 50 ans, natif d'Aix, département des Bouches du Rhône, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MARTIN-ST-AUBIN Jean, ex noble, ci-devant baron de St Just, et ex-prêtre âgé de 67 ans, natif de Moulins, domicilié à Lyon département de Mayenne et Loire, condamné à mort le .. Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTINARD Pierre, domicilié à St Lier département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARTINAU Pierre, domicilié à St Maurice département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MARTINEAU Pierre*aubergiste de Beaulieu-sous-la Roche <

MARTINAUD Jea, domicilié à Foix département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINE René, domicilié à Chemillé département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINEAU François, domicilié à Latour-Landry département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire Nantes.

MARTINEAU Jacques, domicilié à Mortagne département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINEAU Jean, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINEAU Jacques, domicilié à St Pierre-de-Chemillé département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINEAU Pierre, domicilié à St Pierre-de-Chemillé département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINEAU Jacques, domicilié à Pommeraye département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARTINEAU Jean, meunier, domicilié à Fosse-de-Tigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARTINEAU Pierre, marinier, domicilié à Denée département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MARTINEAU Louis, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MARTINEAU Pierre, laboureur, et cabaretier, domicilié à Beaulieu département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 frimaire an 2, par la commission militaire des Sables.

MARTINEAU François, journalier, domicilié à St Vincent-sur-Jarre département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

MARTINEAU Jean, domicilié à Carnau département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 27 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

MARTINEAU Pierre, domicilié à Latour-Landry département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 février 1793.

MARTINET Jean, domicilié à Bouguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINET M. E. P., femme Hocquart Couberon, âgée de 54 ans, née à Rouen, département de la Seine et Oise, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant entretenue des intelligences avec les émigrés et leur faisant passer de l'argent.

MARTINET Aimable Louis lieutenant colonel, au dixième régiment, âgé de 52 ans, né à Rouen, département de la Seine Inférieure, domicilié à Vaux département de la Seine et Oise, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

MARTINON Claude, marchand quincaillier, âgé de 45 ans, natif de Hucasset, département des Hautes-Alpes, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARTINOT Pierre, domicilié à la Tour-Landry département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MARTINVILLE M. A., veuve Vaugarnier, âgée de 41 ans, née à Paris, département de la Seine, ex noble, condamnée à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où elle était détenue.

MARTZ Marie Nicaise, laveuse, domiciliée à Strasbourg département du Bas-Rhin, condamnée à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleuse de prêtres réfractaires.

MARTZ Catherine, laveuse, domiciliée à Strasbourg département du Bas-Rhin, condamnée à mort le 14 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleuse de prêtres réfractaires.

MARVIDES Joseph, brigadier de gendarmerie, âgé de 42 ans, natif de Metz, département de la Moselle, domicilié à St Bonnet-le-Château département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MARY Pierre, journalier, domicilié à St Fulgent département de la Vendée, condamné à mort comme conspirateur, le 2 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MARZELLOT Médard, domicilié à Ste Lumine département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MARZOLLIER René, laboureur, domicilié à Livré département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 brumaire an 2, par la commission militaire de Rennes.

MAS Bonaventure, aîné, taffetatif, domicilié à Avignon département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 1^{er} messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MASCLEF Nicolas François Marc, secrétaire greffier de Rebreuve, époux de Guilbert Albertine, condamné à mort à Arras le 1er prerial an II

MASCULUS Georges, négociant âgé de 42 ans, né et domicilié à Weissembourg département du Bas-Rhin, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant accepté des fonctions publiques aux quelles l'a promu l'agent du roi de Prusse.

MASDUBOST François, ex noble, âgé de 35 ans, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 27 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme fabricant de faux assignats.

MASFORNEY Pierre, domicilié à Guinguettes département des Pyrénées-Orientales, condamné à mort comme émigré, le 14 pluviôse an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement des Pyrénées-Orientales

MASLIN Pierre, tisserand, domicilié à Gonnor département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MASQUET Jean, marchand de bœufs, âgé de 27 ans, natif de Civay, département de la Charente, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 13 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, pour avoir vendu à un prix excessif les bestiaux destinés pour l'approvisionnement de Paris, et empêché l'arrivages des subsistances.

LASSABIAN Louis, instituteur, domicilié à Nismes département du Gard, condamné à mort le 25 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme instigateur de révolte.

MASSAY Joseph, domicilié à Chodron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MASSE Pierre, bouquiniste, âgé de 24 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MASSE Jean Baptiste, marchand toilier, et officier municipal, domicilié à Auriol département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MASSE Joseph, expert vérificateur, domicilié à Roquevaire, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

Simon Jude MASSE*Né à Oresmeaux, marchand mercier, a été guillotiné le 21 messidor An II place du Trône

MASSE P. J. (dit Brin d'Amour), âgé de 26 ans, né à Paris, département de la Seine, y demeurant, cuisinier, ci-devant soldat dans le régiment de Vintimille, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention nationale, leur arracher le cœur le griller, et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

MASSÉ François, laboureur, domicilié à Nueil, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MASSÉ Jean, chasseur à Pied au 7^{ème} bataillon, domicilié à Noyal-sur-Serche département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme émigré, le 1 frimaire an 3, par la commission militaire d'Auxonne.

MASSET Laurent, ouvrier en soie, gendarme, âgé de 31 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MASSET Jean Baptiste, marchand colporteur, domicilié à St Jorioz, département du Mont-Blanc, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 25 nivôse an 3, par le tribunal criminel dudit département.

MASSEY Mathurin, domicilié à Pelerin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MASSEY René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MASSIAS Pierre François Raphaël, âgé de 49 ans, né à St Pol, époux de Bourdon Marguerite Florentine, condamné à mort à Arras le 18 floréal an II

MASSIEU Jean, âgé de 52 ans, maréchal-ferrant, né et domicilié à Langon, département de la Gironde, condamné à 10 ans de fers, à 15,000 livres d'amende, et à être exposé pendant deux jours sur la place nationale de Bordeaux, par la commission militaire de Bordeaux, pour avoir discrédité les assignats, en proposant à un citoyen de lui vendre du fer à meilleur marché, s'il lui était payé en argent.

MASSINOT Mathurin, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MASSIOT Louis, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

MASSIP Augustin, ex noble, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme conspirateur, le 2 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MASSON Jean Baptiste, commis marchand, âgé de 23 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MASSON Jean, domicilié à St Florent département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MASSON Jean, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MASSON Sébastien, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MASSON Antoine, âgé de 40 ans, curé constitutionnel de St Germain-Duplain, y demeurant, département de la Sarthe et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 7bre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MASSONNEAU, domicilié à Jumelière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

MASSU Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MASUY Angélique, femme de Joseph Milchamp, domiciliée à Doué, département du Nord, condamnée à mort comme distributrice de faux assignats, le 15 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département du Nord.

MATAFOSSE Jean Baptiste, cabaretier, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MATERY Pierre, cultivateur, domicilié à Graveson, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

MATEVON Joseph, commis toilier, âgé de 18 ans, natif de Rive-de-Gier, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATFELD (dit Hiam), cordonnier hollandais, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATHERON Louis, rentier, membre du district de Lyon, âgé de 47 ans, natif de Barcelonnette, département des Basses-Alpes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATHIAS B., âgé de 34 ans, né à Mâcon, marchand de vins, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MATHIEU Jérôme (dit Bertrand), écrivain public, domicilié à Marseille département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MATHIEU Jacques, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

MATHIEU Augustine, âgée de 59 ans, née à Villers au Bois, épouse de Delierge Félix, condamnée à mort à Arras le 24 messidor an II

MATHIEU Antoine, emballer aux effets de campagne de Franciade, âgé de 30 ans, né à St Martin-de-Chichilieuse, département de l'Isère, domicilié à Franciade, département de la Seine, condamné à mort le 29 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant blâmé le bombardement de la ville de Lyon, et ayant dit, que ceux qui servaient contre les révoltés de la Vendée étaient tous brigands, que jamais les Français ne l'emporteraient la victoire sur les étrangers.

MATHIEU Claude, ouvrier en soie, âgé de 25 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATHIEU Joseph, perruquier, âgé de 27 ans, natif de Nismes, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATHIEU Catherine, femme Vignerons, âgée de 51 ans, née à Nancy, y demeurant, département de la Meurthe, condamnée à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice ayant entretenue des correspondances avec le nommé Vignerons, émigré.

MATHIEU Jacques, serrurier, domicilié à Chanac département de la Corrèze, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MATHIS Louis, cavalier au 16^{ème} régiment, âgé de 30 ans, né et domicilié à Champignol, département de la Meurthe, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de s'être montré le partisan de la Fayette et de Dumourier.

MATHIVET Jean Antoine, prêtre réfractaire, âgé de 63 ans, natif de St Chamont, domicilié à Maclas, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATHON-LACOUR Charles Joseph, ex noble, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, par la commission révolutionnaire de Lyon (*pas de date*)

MATHURIN, domicilié à Lasalle-Devier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MATIGNON Louis, tisserand et officier municipal, domicilié à Tigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MATRAT Georges, faiseur de bas, natif de Lyon, y demeurant, condamné à mort comme fédéraliste, le .. nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MATROY ou MATREAU, forçat, domicilié à Rochefort département de la Charente Inférieure, condamné à mort le 12 germinal an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure, pour avoir voulu briser ses fers.

MATTON Nicolas, capitaine de gendarmerie, natif de Roanne, condamné à mort le an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MAUBERT Jean Germain (dit Neuilly), ex fermier général, secrétaire de Capet, âgé de 64 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Noisy, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens.

MAUBERT Joseph François, domestique, âgé de 18 ans, natif de Changeneteux, département de la Sarthe, domicilié à Rouen, département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 5 7bre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir fait partie des attroupements séditieux à Rouen, au mois de janvier 1793.

MAUCLAIRE Pierre*, brocanteur, âgé de 39 ans, né à Troyes, département de l'Aube, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir fait des écrits tendants à provoquer la contre-révolution.

MAUCLERC B. L., âgé de 21 ans, né à Troyes, département de l'Aube, libraire à Paris, département de la Seine, y demeurant, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

MAUDÉ Louis, domicilié à Malo, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAUDELU François, domicilié à Beauprés, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAUDIN Jacques, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAUDIN Marie, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAUDIN Jacques, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MAUDIN Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MAUDON René, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 16 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MAUDRON Jean Patrix, écrivain arithméticien, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 13 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme conspirateur.

MAUDUIT Sébastien, âgé de 40 ans, traiteur marchand de vins, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 11 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu dans sa section des propos approuvés de la trahison de Dumourier.

MAUDUIT, âgé de 42 ans, né à Nogent, domicilié à Grandville, sous-chef de l'administration de la marine, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MAUGER Pierre Augustin (dit Manneville), homme de loi, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

MAUGER Etienne, âgé de 40 ans, ex bénédictin, ex curé de Wize, professeur de physique en l'université de cette ville, membre de l'assemblée centrale des départements fédéralistes, à Caen, né et domicilié à Rouen département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MAUGER René, perruquier, domicilié à Paris, condamné à mort le 18 prairial an 3, par la commission militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir porté au bout de sa pique la tête du représentant du peuple Ferraud sur la place du Carrouzel, et d'avoir été fauteur de la conspiration contre la Convention nationale, les 3 et 4 prairial an 3.

MAUGIN Claude, âgé de 48 ans, fabricant de bas, natif de Vytry-le-Français, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MAUGIN Louis, domicilié à Surnefault, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAUGIN Jean, bêcheur, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MAUGIN René, laboureur, domicilié à St Jean-de-la-Croix, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MAUGIN Pierre, domicilié à St Jean-de-la-Croix département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe.

MAUGRAIN Anne*, de Rochefort-sur-Loire, exécutée le 16 avril 1794 au Champ-des-Martyrs

MAUGRAS Jacques, ex vicaire, domicilié à Chessy, département de l'Aube, condamné à mort le 16 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire.

MAUGRIN Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MAULEON Jean, domicilié à Vaucretin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAULÉVRIER François, journalier, domicilié à Vernon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 18 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

MAULGET Joseph Louis, âgé de 46 ans, architecte, né et domicilié à Villers-Coterets, département de l'Aisne, condamné à mort le 14 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

MAULNOIR Etienne François âgé de 50 ans, juge de paix à Coulommiers, y demeurant, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de Coulommiers.

MAULTROT Benoît Paul ex avocat du tyran roi, au bureau des finances de Poitiers, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort

le 9 floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Laval, comme brigand de la Vendée.

MAUMONT Pierre Nolas. *Agé de 42 ans, laboureur natif de Mortagne, département de la Dordogne, domicilié à Fondaumois, même département, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir cherché à exciter des troubles, dans une assemblée de sa commune, dans la courant de floréal même année.*

MAUNIER Jean Baptiste, *prêtre, domicilié à St Réni département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 26 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.*

MAUPELLIER Pierre, *tisserand, domicilié à Breuil-Bernard, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 8 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.*

MAURAN Guillaume, *médecin, et officier municipal, domicilié à St Chamas, département du Vaucluse, condamné à mort le 18 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.*

MAURAND Jean, *domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

MAURAND René *domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

MAURAT, *domestique, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.*

MAUREAU René, *domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

MAUREAU René, *domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

MAUREL Marc Antoine, *fondeur en cuivre, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 2 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.*

MAUREL Joseph Jacques, propriétaire, domicilié à Meounes, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAURET J. père, âgé de 72 ans, né à Monistrol, département de la Haute Loire, y demeurant, condamné à mort comme conspirateur, le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MAURETTE Pierre, domicilié à Seixe, département de l'Ariège, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 17 août 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MAURI Michel, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MAURIAC Henri (dit Cassias), ex noble, prêtre, âgé de 36 ans, natif de Sainte Sabine, département de la Dordogne, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 24 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MAURICE Claude François, marchand de soie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAURICE Fabien, garçon chirurgien, âgé de 22 ans, natif de Tournecoup, département du Gers, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAURICE Joseph, cultivateur et maire, domicilié à Pluherlin, département du Morbihan, condamné à mort comme receleur de prêtres réfractaires, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAURICE Anne, femme Loison, âgée de 33 ans, née à St Saturnin, département du Puy-de-Dôme, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort comme conspiratrice, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MAURIDON Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAURIER René, laboureur, domicilié à St Land, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MAURIER Jean Paul, chapelier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 20 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAURIN Jean Dominique, âgé de 47 ans, né à Barcelonnette, département des Basses-Alpes, avant la révolution, teneur de livres, et depuis régisseur de la terre d'Haluan, ex agent de l'ex maréchal de Biron, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg il était détenu.

MARIN Joseph, ex ecclésiastique, domicilié à Tence département de la Haute Loire, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAURIN Antoine, procureur syndic du département des Bouches du Rhône, domicilié à Marseille, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 9bre 1793, par le tribunal criminel révolutionnaire de Marseille.

MAURIN Jean François, berger, domicilié à Lamulepe, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MAURINEAU Pierre, domicilié à Béliigné, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAURISSAT Charles, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAURISSÉ Jacques, domestique à la Châtaigneraye, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MAURON, (dit Laviollette), domicilié à Angerolle, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MAURY Jean Pierre, cultivateur et marchand de bois, domicilié à Valréas, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MAURY Paul, domicilié à Narbonne département de l'Aude, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MAURY J. J. Joseph Fidèle, prêtre, domicilié à Valréas, département du Vaucluse, condamné à mort comme émigré, le 23 ventôse an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

MAUSON Jean Baptiste, âgé de 39 ans, né à Martin-de-Fresnaye, département du Calvados, adjudant major dans 16 6^{ème} bataillon de la Manche, et depuis capitaine en chef d'artillerie et charrois, condamné à mort comme le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant accepté le grade de capitaine en chef d'artillerie des charrois dans l'armée de Wimphen, et d'avoir fait arbitrairement emprisonner des fonctionnaires publics.

MAUROY Jean Pierre, âgé de 58 ans, né à Barly, demeurant à Hendecourt au Bois, époux de Thery Genevièvre, condamné à mort à Arras le 17 messidor an II

MAUSSEY Jean, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MAUSSION Etienne Thomas, ex noble, maître des requêtes et intendant de Rouen, âgé de 43 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pris part à une vaste conspiration qui a existé et qui existe encore contre la liberté du peuple Français.

MAUVERNAIS Pierre, receveur âgé de 64 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAUVIEL Marie Pierre Thomas*, ex noble, âgé de 59 ans, né à Coutances, département de la Manche, domicilié à Rocher-la-Liberté, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MAUVIGN2 Pierre Colas, ancien militaire et cultivateur, domicilié à St Christophe-de-Doubs département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MAUVOISIN Henri, marchand d'estampes, âgé de 40 ans, né à Venet, département de la Meurthe, domicilié à Niceville même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MAUZEAU François, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MAUZET Louis, garçon perruquier, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MAUZEY Jean, domicilié à Chazot département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAXIMIEN François Marie, âgé de 55 ans, né à Bourg, ci-devant officier dans la gardes-françaises, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAY François, ouvrier en soie, affaneur, âgé de 31 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MAYEUX Nicolas Vincent, quincaillier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 27 prairial an 2 an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, pour avoir dit dans un café que nous serions bien plus heureux, si, par la suite, nous mangions des chiens et des chats, et d'avoir crié : Vive Henri IV de l'année dernier!

MAYEUX Pierre, prêtre réfractaire, et attaché à la commune, domicilié à Serrant département du Morbihan, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 7 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAYEUX Marie Eléonore Joseph, âgé de 58 ans, née à St Pol, veuve de Thellier Guillaume François Bernard, condamnée à mort à Arras le 21 germinal an II

MAYPOL (dit Fleury-Zephirin-Lupé), rentier, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MAYOUL Ursule, âgée de 21 ans, née à Arras, fille de N. et Vaillant Elisabeth, condamnée à mort à Arras le 28 floréal an II

MAYOUL Rosalie, âgée de 25 ans, née à Arras, fille de N. et Vaillant Elisabeth, condamnée à mort à Arras le 28 floréal an II

MAYSSE Honoré, fabricant de savon, domicilié à Marseille département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAYTALER Jacques, meunier, domicilié à Obenheim département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de l'armée du Rhin et Moselle, séante à Strasbourg.

MAZARD Joseph Marie, commis de la municipalité provisoire, âgé de 64 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAZE Clementin, domicilié à Trémentine département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

MAZEL David, fabricant de bas, âgé de 18 ans, natif d'Usez, département du Gard, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAZELIN J. François, homme d'affaires, âgé de 25 ans, natif de Craon, département de la Meurthe, domicilié à Roanne département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAZELLIER Joseph, vivant de son bien, ex noble et capitaine dans le régiment ci-devant Royal-Piémont, cavalerie, domicilié à Castel-Jaloux, département du Lot et Garonne, condamné à mort comme émigré, le 18 juillet 1793 par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MAZER Pierre, volontaire dans la 7^{ème} compagnie du 5^{ème} bataillon du Mont-Blanc, domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme émigré, le 9 fructidor an 2, par le tribunal militaire du 2^{ème} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MAZER Jean, homme de loi, agriculteur, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAZET Marie Anne, femme Novennes, domiciliée à Mornas département de Vaucluse, condamnée à mort comme témoin calomniatrice, le 13 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

MAZET Simon, emballer, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MAZET Dominique Xavier, notaire, domicilié à Lagnes département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAZIRAUX Jean, domicilié à Tigné-la-Châteigneraie département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MAZOYER Honoré, ex bénédictin, domicilié à Langogne, département de la Lozère, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 23 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MAZUEL Albert, chef d'escadron de l'armée révolutionnaire, né à Lyon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration d'Hébert, Vincent, Ronsin et autres, tendante à dissoudre la convention, assassiner ses membres, détruire le gouvernement républicain.

MAZUYER Claude Louis, homme de loi, et député du département de la Côte-d'Or à la convention nationale, âgé de 34 ans, natif de Bellevère, département de Saône et Loire, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, condamné à mort le 29 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et par suite des malheureuse journée des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

MAZUZE Pierre, tisserand, âgé de 57 ans, ancien maire de la commune de Jouy-sur-Morin, y demeurant, département de la Seine et Marne, condamné à mort comme complice d'un complot dans le département de la Seine et Marne, le 12 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEAUX Charles Laurent (dit St Marc), négociant, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 5 juin 1793, par le tribunal criminel du département de la Seine.

MEAUX (de) Camille Suzanne Etienne*, condamné à mort comme pour avoir pris les armes contre la convention, le 5 frimair an II, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MECHINE Louis Jean, (dit Gravière), officier de santé, domicilié à Beriex, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 ventôse an 2, par la commission militaire séante aux Sables.

MECLAIT Etienne, domicilié à Langeron département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MEDARD Jacques, bordager, domicilié à Courceboeuf, département de la Sarthe, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MEFFRE Joseph Antoine, bénédictin, maître des novices du prieuré de St Martin, âgé de 57 ans, né à Aubignan, département de la Drôme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre révolutionnaire en remettant, citant et montrant dans le secret des objets de superstition, des signes de royauté, des brevets du pape, en abusant de ces objets pour égarer et enflammer par le fanatisme royal et religieux des rassemblements dans lesquels on célébrait des prétendus mystères.

MEGARD Jacques Adrien, agent de Torelly, napolitain, âgé de 26 ans, né à Rathieville, département de la Seine Inférieure, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 13 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEGE Bernard, cuisinier, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 4 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MEGI Pierre, perruquier, âgé de 30 ans, natif de Salon, département des Bouches du Rhône, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission militaire de Lyon.

MEGNIER T, âgé de 65 ans, né à Dubuis, département de la Drôme, ex prêtre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

MEGRET-D'ETIGNY Antoine Jean Marie, ex sous aide major du régiment des Gardes-françaises, ex noble, âgé de 46 ans, né à Paris, domicilié à Sens département de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEGRET-SERILLY Antoine Jean François, trésorier général de la guerre, ex noble, âgé de 48 ans, natif de Paris, domicilié à Passy, département de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEGUETTE Jacques, domicilié à Lumine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MEIFFRE* ex bénédictin, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEIFREDY Louis, négociant et juge de paix, domicilié à Marseille département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 21 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MEIGNAN André Etienne, (dit Champromain), juge de paix, du canton de Cosne, âgé de 48 ans, né à Druget, département de l'Yonne, domicilié à Cosne département de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne.

MEILLAN Arnaud, député du département des Basses-Pyrénées à la convention nationale, domicilié à Bayonne même département, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 28 juillet 1793, par suite des malheureuses journées du 31 mai, 1 et 2 juin; le décret a été rapporté le 18 ventôse an 3, il est rentré dans le sein de la Convention nationales.

MEILLES Jeanne Françoise, lingère, domicilié à Beaupréau département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

MEILLET Pierre, domicilié à Beaupréau département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

MENNIER Jérôme, (dit Baudran), fermier, vivant de son revenu, domicilié à Avignon département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 12 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MEJA Louis, fabricant d'étoffes en soie, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MEJAN Etienne, domicilié à Ste Eunemie, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MELAINE François, tailleur d'habits, domicilié à Saturnin département de la Mayenne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MELET Raimond, ex noble, domicilié à Césac, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MELHAC Romain, domicilié à Chirac département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal dudit département.

MELIN A. J. âgé de 69 ans, né à Surennes, ex commis, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MELINGE Louis, domicilié à Latour-Landry département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MÉLON Henri Isidore, ex noble, natif de Montpellier, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 30 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MELOUIN Louis, Boisier, domicilié à Gonnord département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MENAGE Jacques, visiteur des rôles, domicilié à Gourdon département du Lot, condamné à mort comme chef d'émeute, le 21 avril 1793, an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MENAGE François Marie (dit Pressigny), ex fermier général, ex noble, âgé de 61 ans, natif de Bordeaux, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre le peuple en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens.

MENAGER Jacques, domicilié à Vassette département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENANTEAU Louis, tisserand, domicilié à les Cercueils, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 8 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MENARD Claude, curé de Bournesseau, domicilié à Bournesseau département de la Vienne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

MENARD François, domicilié à Vise département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENARD Jacques, domicilié à Châtillon-sur-Sèvre, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENARD Jean Baptiste, négociant en draperie, âgé de 48 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MENARD Jean Baptiste, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENARD Jean, laboureur, domicilié à Nosière département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

MENARD Jean, domicilié à Erigné, département de Maine et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MENARD Jean, domicilié à Latour-Landry département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MÉNARD Jean*60 ans, né à Andigné fusillé le 16 avril 1794

MENARD Louis, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENARD Michel, domicilié à Coron département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENARD René, domicilié à Thouarcé, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENARD François, domicilié à Thouarcé département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENARD Louis, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MENARD Mathurin, journalier, domicilié à la Plainet département de Maine et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MENARD Michel, laboureur et volontaire, domicilié à Montjoie département de la Manche, condamné à mort comme déserteur, le 7 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Manche.

MENARD Louis, âgé de 36 ans, cultivateur, né et domicilié à Fijeac département du Lot, condamné à mort comme conspirateur, le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MENARD Pierre, tisserand, domicilié à Denis département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 2 messidor an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

MENARD Pierre, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MENARD René, charron, domicilié à Laplaine département de Maine et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MENARD René, domestique, domicilié à St laud-les-Angers département de Maine et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

MENARD Simon, journaliste, domicilié à Ste Jammes département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MENAUTEAU Pierre, domicilié à St Pierre-de-Cholet département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENAUTON Henri, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENAUTOT Pierre, domicilié à Maulévrier département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MENDRE Jean, commissionnaire, domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MENEGAUD Toussaints, âgé de 41 ans, horloger, né et domicilié à Besançon condamné à mort le 23 fructidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des liaisons avec les émigrés, et d'avoir lui-même émigré en 1791 et 1792.

MENET Jean Baptiste, homme de loi, domicilié à Charmes, département des Ardèche, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MENEUX Julien, domestique, domicilié à Bréal département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENGIE Jean Baptiste, ex administrateur, domicilié à Mareville département des Vosges, condamné à mort comme émigré, le 25 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MENION Michel, âgé de 28 ans, natif de Tours, soldat au 6^o régiment de chasseurs musicien, domicilié à Cambray département du Nord, condamné à mort comme embaucheur, le 1^{er} octobre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MENISSIÉ Vincent, âgé de 20 ans, commis fabricant, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MENISSIER Pierre, âgé de 32 ans, pharmacien, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MENTILLON Jean, propriétaire, domicilié à Bédouin département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MENOT Jacques, domicilié à Rocheford département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MENOU Louis, âgé de 19 ans, officier des carabinier, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEQUENIN Aimé (dit Dartaise, âgé de 75 ans, né à Attaise, département des Ardennes, ex noble, capitaine de cavalerie, domicilié à Versailles département de la Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant retiré dans sa maison à Villepreux, l'ex curé réfractaire lors de son refus de prêter le serment, et s'étant opposé au recrutement de l'armée du Nord.

MEQUIGNON philippine Josephe, veuve Roux, ménagère, domiciliée à Lemplume département du Nord, condamnée à mort le 17 germinal an 2, par le tribunal criminel du département du Nord, comme distributrice de faux assignats.

MERARD Mathurin, laboureur, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

MERAUD Jean, domicilié à Montfaucon département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERAUD Jean Antoine, âgé de 60 ans, né à Neclure, département du Puy-de-Dôme, ex curé constitutionnel de la Meilleraye, domicilié à Mailleraye département de la Sarthe, condamné à mort comme conspirateur, le 17 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MERCADIER Jean (dit Micou), tambour de la compagnie franche de Saverdun, domicilié à Saverdun département de l'Ariège, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MERCANDIER Roche, âgé de 27 ans, né à Réunion-sur-Oise, département de l'Aisne, journaliste, secrétaire de Camille Desmoulins, puis de Kersaint, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, l'un des chefs de la faction des fédéraliste, et de celle de Vincent, Hébert, Ronsin, Danton et autre.

MERCERON Charles*, domicilié à Boismé département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MERCIER Marthieu, âgé de 72 ans, apothicaire, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERCIER Claude Math., âgé de 42 ans, pharmacien, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERCIER Antoine, âgé de 56 ans, natif de St Colombe, département de la Loire, domicilié à St Just-la-Pendue département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERCIER Charles François (dit Daubeville), âgé de 69 ans, président de l'2lection de pithiviers, domicilié à Pithiviers département du Loiret, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MERCIER Louis, âgé de 78 ans, ex fermier général, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens.

MERCIER André, âgé de 34 ans, libraire, directeur des imprimeries des assignats, et membre de la commune, domicilié à Paris département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

MERCIER Louis Joseph, âgé de 40 ans, natif de Sacey, menuisier, ex notable de la commune, domicilié à Paris département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

MERCIER Jean, âgé de 68 ans, négociant, né et domicilié à Bordeaux département de la Gironde, condamné à mort le 17 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire pour avoir fait passer de l'argent à un émigré, dont le nom a été raturé et surchargé.

MERCIER François, garçon, laboureur, domicilié à St Laurent-du-Motay département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

MERCIER François, laboureur, domicilié à St Laurent-du-Motay département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

MERCIER Pierre, domicilié à Marisey département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERCIER Jean François, ancien gendarme, et en dernier lieu, lieutenant de dragons, au 18^{ème} régiment, domicilié à Montjoie département de Lot et Garonne,

condamné à mort le 16 pluviôse an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, à Bayonne, comme contre-révolutionnaire.

MERCIER Jean, agent de Desbois, émigré, domicilié à Mâcon département de la Saône et Loire, condamné à mort comme émigré, le 4 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MERCIER-TERREFORT Jean, âgé de 58 ans, maire de St Etephe, né à Bordeaux, domicilié à St Etephe département de Mayenne et la Gironde à mort le 26 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, pour s'être montré l'ennemi des lois nouvelles, avoir déclaré contre des patriotes passionnés pour la liberté, de les avoir traités de scélérats, de maratistes.

MERET Nicolas, âgé de 54 ans, commissionnaire, né à Macot, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir acheté du numéraire, avili les assignats, la Convention et le gouvernement révolutionnaire.

MERGOT Charles Pierre César Prosper, âgé de 50 ans, natif de Précigny, département de la Sarthe, ex noble, garde du tyran roi, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MERIAULT Michel, homme de loi, domicilié à Aix département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MERIENNE Louis, cordonnier, domicilié à Maulévrier département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MERINDOL J. Baptiste Alexis, homme de loi, domicilié à Aix département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 27 ventôse an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire dudit département.

MERIMÉ Aubin, âgé de 34 ans, natif de St Aubin-sur-Isle, département du Calvados, domicilié à Rouen département de la Seine Inférieure, condamné à mort le 5 septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, complice des attroupements séditieux à Rouen, au mois de janvier 1793.

MERLAT Baptiste, âgé de 58 ans, natif de Symphorien-le-Château, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERLAT Etienne Pierre, âgé de 17 ans, natif de St Symphorien-le-Château, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERLAY René, domicilié à Aubry département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERLE Jacques Hyacinthe, notaire, domicilié à Bagnat département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MERLE André, homme de loi, premier syndic du département de la Saône et Loire, âgé de 39 ans, natif de Lons-le-Saunier, domicilié à Mâcon département de la Saône et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERLE Georges, âgé de 22 ans, natif de St Pierre-de-Bœuf-en-Forez, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERLE-CASTILLON Thomas prêtre réfractaire, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERLEAU Anne, domicilié à Cujaude département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERLEN Charles Marie, notaire, âgé de 45 ans, né à Cagnicourt, demeurant à Arras, époux de Payen Henriette, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

MERLET Pierre, garçon laboureur, domicilié à St Denonce département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Sablé.

MERLEY Jacqueline, femme Gusmart, domiciliée à Serrant département du Morbihan, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaires, le 7 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MERLIN Pierre, avoué, âgé de 29 ans, officier municipal de Coulommiers, domicilié à Coulommiers département de la Seine et Marne, condamné à mort le

12 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration qui a existé à Coulommiers.

MERLIN Jean, domicilié à Fournety département de l'Ariège, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du premier arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MERLIN Charles, prêtre réfractaire, âgé de 57 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERLIN Jean Baptiste, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MERLIN Philippe Antoine* comte, (dit Merlin de Douai), Arleux 1754, Paris 1838

MERMIN Hyacinthe, frotteur, âgé de 30 ans, natif de Savanchais, département du Mont-Blanc, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme marchand d'argent, le 28 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEROND Pierre, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERONNEN Jean Claude, 2^{ème} fils, cultivateur, domicilié à Saugues département de la Haute Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MEROT Jean Louis, ex curé, âgé de 38 ans, né à Dunefour, département de la Meuse, domicilié à Bethincourt même département, condamné à mort comme conspirateur, le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MERRIANT Antoine, dit Dufresnoy, capitaine au 29^{ème} régiment, âgé de 43 ans, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 14 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice de conspiration des généraux Dumourier, Valence et Neuilly.

MERRIEUX François, domicilié à Chapelle-Bassemer département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERSIODO Jean, domicilié à Sigournay département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERTA Jean, domicilié à Laronde département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

MERU Jean, domicilié à Beauprés département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MERY L. huissier, âgé de 41 ans, né à Pontant département de Seine et Marne, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire à Paris.

MESLÉ Pierre, filassier, domicilié à Loroux-Brionnais département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

MESLIERS Louis, domicilié à Faveray département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MESLON Jean André, aîné, ex noble, âgé de 46 ans, ex conseiller au ci-devant parlement de Bordeaux, né et y demeurant, département de la Gironde, condamné à mort le 12 messidor an 2, par la commission militaire de bordeaux, comme ennemi de la liberté, et ne s'étant jamais prononcé pour elle, de manière à mériter d'être séparé des deux castes, dont tous les crimes présent sur leurs têtes.

MESMER Henri, laboureur, ex notable de la commune de Sedan, âgé de 52 ans, né et domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme ayant conspiré, et notamment avec le traître Lafayette.

MESNAGER Julien, domicilié à Ste Lumine-de-Coutay département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MESNARD Didier François (dit Chouzy) père, ex commissaire au bureau de la dépense du dernier tyran roi, âgé de 64 ans, né à Versailles, ex ministre plénipotentiaire en franconie, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être auteur et complice des conspirations qui ont existé contre la liberté du Peuple.

MESNARD Jean Didier (dit Chouzy) fils, ex contrôleur général de la bouche du dernier tyran roi, âgé de 35 ans, né à Versailles, département de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris,

comme convaincu d'être auteur et complice des conspirations qui ont existé contre le peuple français.

MESNARD L. (dit Dubois), laboureur, et vigneron, âgé de 46 ans, né à Bois-Vieux, département de la Dordogne, domicilié à Romman-Martin département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris.

MESNARD L. (dit Prudot) veuve de Jean Dubret, âgée de 60 ans, née au Canton-de-Rivière, département de la Dordogne, domicilié à Romain-sur-Colle, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris.

MESNARD Pierre, domicilié à Parthenay département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

MESNARD Jacques, domicilié à Vezins département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

MESNARD René, domicilié à Leloroux département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MESNARD René, domicilié à Loiret département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MESNARD Pierre, domicilié à St Julien département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MESNARD Jean, domicilié à St Julien département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MESNIL E. F., âgé de 52 ans, né à Caudebec, capitaine de cavalerie, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

MESSAIS Vincent, ex curé, domicilié à St Néomais département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme fédéraliste, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne.

MESSAGES Pierre, domicilié à la Chapelle-saint-Sauveur département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MESSIER Etienne, aumônier, domicilié à Bonlieu département des Ardèche, condamné à mort comme réfractaire, le 28 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MESSIN Joseph Ignace, ex officier de la justice civile, domicilié à Avignon département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 25 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MESTRE, curé du Marchastel, domicilié à Marchastel département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditeux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MESTRIOT Jacques François, gendarme de la 29^{ème} division, né à Dezouy en Zosias, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur le faire rôtir et le manger.

MÉTAIRIE René, conducteur de routes, domicilié à Laval département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 7 floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

MÉTALIÉ Jean, domestique, âgé de 50 ans, natif de Vair, département des haute Alpes, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MÉTAY Jean, laboureur, domicilié à Audigné département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MÉTAYER Mathurin, domicilié à Vezins département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MÉTAYER François, domicilié à Chanteloup département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, par la commission militaire de Savenay (*pas de date*)

MÉTÉ Gilles, journalier, domicilié à Camonel département du Morbihan, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

METEIL René, domicilié à Anetz département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

MÉTEIL Joseph, domicilié à Varades département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

METELLIER Pierre, domicilié à St Georges département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MÉTÉРАН François, domicilié à St André département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

METGY François (dit Lacroix, marchand, domicilié à Lille département du Nord, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine.

METHÉ FONREMIS Pierre François*, homme de loi, ci-devant conseiller au bailliage de Nantes, domicilié à Nantes département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme conspirateur, le 12 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

MATHÉ FONREMIS Pierre Ignace*, homme de loi, lieutenant participant au bailliage de Nantes, domicilié à Nantes département de la Charente Inférieure, condamné à mort comme conspirateur, le 10 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

METHUREAU Pierre, domicilié à St Fiacre département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

METIRIER Mathurin, domicilié à Pommeraye département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

METIVIER Antoine, cleric de notaire, cher Brichard, âgé de 41 ans, natif de la Chapelle-St-Martin, département de Loir et Cher, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 26 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot tendant à favoriser les projets hostiles des ennemis extérieurs, et les conspirations des ennemis de l'intérieur, en mettant en circulation, sous le nom d'emprunt, mille actions, de cent livres sterling chacune, et cent coupons d'intérêt, à 5 pour 100, au profit des fils du roi d'Angleterre, sous la

garantie d'une obligation par eux souscrite à Londres, déposée chez Brichard Notaire à Paris.

MÉTRA Jean Baptiste, marchand de clous, âgé de 50 ans, natif de Lyon, domicilié à St Rambert-Lislabarbe département de Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MÉTRAS Nicolas, maître tambour et trompette, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

METTOT MELTOT Dominique, agent d'affaire et secrétaire adjoint de la commune âgé de 45 ans, domicilié à Paris département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, exécuté le 11.

METTZÉ François, laboureur, domicilié à Louruse département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MEUNIER M.G., âgée de 29 ans, née à Franciade, département de la Seine, ex novice carmélite, condamnée à mort comme fanatique, le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEUNIER Pierre, tourneur, domicilié à Tallemont département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

MEUNIER Hélène, domicilié à Tessoualle département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MEUNIER Julien, domicilié à St Herbon département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MEUNIER François, laboureur, domicilié au Pont-de-Cé département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

MEUNIER Mathurin, domicilié à St Lambert département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MENIER René, domicilié à Cholet département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MEUNIER Charles, domicilié à Châtillon-sur-Sèvres département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MEUNIER Camille, commis marchand, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MEUNIER Jean Baptiste, marchand de fer, âgé de 63 ans, natif de Chaponost, domicilié à Lyon département de Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MEUNIER Regipa, chapelier, âgé de 25 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MEURSIN J., ex comtesse, âgée de 21 ans, née à Versailles, département de la Seine et Oise, domiciliée à Paris département de la Seine, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue.

MEVREL Louis René, courtier, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 27 janvier 1793, par le tribunal criminel du département de la Seine.

MEY-DES-CHALLES Pierre Alexis François, ci-devant juge d'élection, domicilié à Montbrison, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le .. floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MEYER Bernard, domicilié à Nidermespach département du Haut-Rhin, condamné à mort comme émigré, le 9 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MEYER François, fils, domicilié à Gresweiller département du Bas-Rhin, condamné à mort comme chef d'émeute contre-révolutionnaire, le 30 août 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MEYNARD Jean Jacques, commis à la comptabilité, âgé de 46 ans, né à Alby, département du Tarn, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 16 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

LEYNARD Jean, meunier, âgé de 48 ans, né et domicilié à Tauriac département de la Gironde, condamné à mort comme le 27 germinal an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme corrupteur de comestibles, en mettant de la cendre de lessive et autre corps étrangers nuisibles dans la farine.

MEYNARD-MELLÉ J. âgé de 17 ans, né à Brive-la-Gaillarde, département de la Corrèze, ex noble, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

MEYNIER François Xavier, cultivateur, domicilié à Flange-Bouche département du Doubs, condamné à la déportation, le 14 8bre 1793, par le tribunal criminel du département du Doubs.

MEYNIER Etienne, ex noble, ex membre de l'assemblée constituante et maire de Nîmes, âgé de 65 ans, président du département du Gard, à Nismes, y demeurant, condamné à mort le 26 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

MEYRAND Thomas Laurent (dit Grand Cou), marchand de forain domicilié à St Valier département de Drôme, condamné à mort comme voleur du garde meuble, le 1^{er} 9bre 1792, par le tribunal criminel établi à Paris par la loi du 17 août 1792.

MEYSONNIER Baptiste, maréchal Ferrant, domicilié à Buisson département de la Lozère, condamné à être déporté à vie, par le tribunal criminel dudit département le 26 germinal an 2, comme complice de révoltés.

MEYVIÈRE Jean, ex noble, capitaine d'infanterie au 33^{ème} régiment, âgé de 24 ans, né à Vigeois, département de la Corrèze, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MEZADOT Jean, domicilié à Châtillon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MEZERAI Paul, employé aux domaines nationaux, âgé de 45 ans, né à Montargis, département du Loiret, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 17 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot formé dans la maison d'arrêt du Port-Libre où il était détenu, pour exciter à l'insurrection.

MEZIÈRES Jean Baptiste, âgé de 42 ans, ci-devant chasseur des barrières, né à Paris, y demeurant, condamné à mort comme le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir dit dans un cabaret que l'on avait fait mourir le roi injustement.

MIACZINSKI Joseph, maréchal-de-camp des armées de la République, âgé de 42 ans, né à Varsovie, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 17 mai 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme traître à la patrie,

ayant tenté d'exécuter les ordres de Dumourier< après sa trahison, en cherchant à s'emparer de la ville de Lille et autres places de la République, et d'arrêter les membres de la Convention, commissaires auprès des armées. (cité dans : La vie religieuse à Paris sous la terreur 1792-1794 page 99)

MIAUT Pierre, laboureur, domicilié au Mans département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MICAULT-MINVILLE Mathurin, homme de loi, ci-devant commissaire de marine et de commerce, âgé de 49 ans, natif de Lamballe, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de conspiration et complice de Laguyomarais.

MICAULT Marie Jeanne, femme Laguyomarais, âgée de 50 ans, native de Lamballe, domicilié à Laguyomarais département des Côtes-du-Nord, condamné à mort le 18 juin 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la ci-devant Bretagne, dont Larouerie était chef ou l'un des principaux agents, sous l'autorisation et l'appui des frères du ci-devant roi.

MICAULT Jean Vivant, (dit Courberon), président au parlement de Dijon, domicilié à Auxerre département de l'Yonne, condamné à mort comme émigré, le 27 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Côte-d'Or.

MICHAILLE Joseph, charron, âgé de 39 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHALET Louis, ferblantier, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHALET François, ouvrier en soie, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHALLET Jean Marie, doreur, âgé de 23 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHALLET Françoise, marchande, âgée de 34 ans, native de Roanne, domiciliée à Lyon département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHAU Françoise*, de La Pommeraye, exécutée le 1er février 1794

MICHAU Pierre, domicilié à St Philibert département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MICHAU Joseph, domicilié à Pommeray, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MICHAU Jacques, maçon âgé de 31 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHAU Pierre, commis toilier, âgé de 23 ans, natif de Brangue, département de l'Isère, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 8 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHAU René, domicilié à Babinière département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MICHAU, domicilié à Paris, rédacteur du journal de la Quotidienne, condamné à mort par contumace, le 5 brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, au Théâtre français, comme convaincu d'avoir par son journal, constamment provoqué à la révolte, au rétablissement de la royauté; il s'est soustrait au jugement.

MICHAUD Emmanuel, maçon, âgé de 36 ans, natif de Rufieux, département de l'Ain, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHAUX Charles Thomas Joseph, âgé de 42 ans, né à Brully près de Liège, condamné à mort à Arras le 3 prairial an II

MICHAUX Charles François Marie, âgé de 42 ans, né à Calais, ci-devant curé, ex député constituant, condamné à mort à Arras le 28 germinal an II

MICHEAU Philippe, propriétaire,, domicilié à la Caissère département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 1 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MICHEAU François, domicilié à Vezins département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MICHEL Joseph, domicilié à Cercueils département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MICHEL Pierre, domicilié à Maubleme département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MICHEL Pierre, domicilié à Angers département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MICHEL Charles Joseph, ex chanoine, domicilié à Avignon département du Vaucluse, condamné à mort comme réfractaire, le 3 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MICHEL Pierre, teinturier et vivandier, suivant l'armée d'Autriche, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal criminel du département du Nord, comme distributeur de faux assignats.

MICHEL Joseph, domicilié à Limoges département de la Haute Vienne, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MICHEL Pierre, domicilié à la Chapelle-St-Sauveur département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MICHEL Elisabeth Agathe Marie Henri, (dit Desessarts), ex noble, domiciliée à Boismé département des Deux-Sèvres, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers

MICHEL Charles Marie, (dit Desessarts), domicilié à Boismé département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme chef des brigands de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MICHEL Pierre (dit Ethenot), tailleur, sergent au ci-devant régiment d'Austrasie, domicilié à Toul département de la Meurthe, condamné à mort comme émigré, le 3 prairial an 3, par la commission militaire de Bruxelles.

MICHEL Henriette Françoise, veuve de Marboeuf, ex marquise, âgée de 55 ans, native de Nantes, domicilié à Champs département de la Seine et Marne, condamné à mort le 17 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir désiré l'arrivée des Prussiens et des Autrichiens, pour lesquels elle conservait des provisions.

MICHEL Jean François, négociant, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le .. nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICHELET Jules François, âgé de 52 ans, né à Paris, département de la Seine, y demeurant, chargé des affaires du ci(devant marquis de Mesme, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes où il était détenu.

MICHELLE G. A., veuve Levis, âgée de 40 ans, née à Langres, ex noble, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où elle était détenue.

MICHELOT André, domicilié aux Essarts département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 8 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MICHELOT Louis, domicilié à Vaudrennes département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MICHELOT Louis, domicilié à Trementine département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MICHENAUD Louis, marchand, domicilié à Sigournay département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MICHENEAU Françoise*, de Chanteloup, fusillée le 16 avril 1794

MICHENON Pierre*, laboureur, domicilié à Choisy département de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot qui a existé dans déférentes communes, du district de Rosoy.

MICHENOT Mathurin, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MICHENOT François, domicilié à Bassanges département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MICHONIS Jean Baptiste, ex limonadier, administrateur de police, âgé de 59 ans, né et domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme complice d'une conspiration de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

MICHOT Jean, fils, relieur de livres, domicilié à Lain département de l'Yonne, condamné à mort comme émigré, le 27 frimaire an 2, par le tribunal criminel du département du Doubs.

MICHOT Alexis, prêtre ex vicaire de St Jean-de-Livasé, domicilié à Argentan département de l'Indre, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

MICHOUD Pierre, commis toilier, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICLAU Jean Baptiste, âgé de 24 ans, grenadier et caporal au 29^{ème} régiment d'infanterie, condamné à mort comme conspirateur, le 17 octobre 1792, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MICOT Jacques Saturnin, commis toilier, âgé de 23 ans, natif de Toulouse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MICOU Antoine, marchand de bois, âgé de 46 ans, natif de Vestieu, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MIDY François, domicilié à Gourgy département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MIÈGE Etienne, aîné, agent de change, âgé de 64 ans, natif de Jallieux, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MIÈGE Pierre, agent de change, âgé de 58 ans, natif de Jallieux, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MIEGEVILLE Antoine, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 57 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à

mort comme le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire en protestant les 25 et 27 septembre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale.

MIELLE Cyprien., coutelier, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des carmes, où il était détenu.

MIENNE Cyprien, âgé de 30 ans, né à Langres, département de la Haute Marne, y demeurant, coutelier, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

MIGELLI Charlotte Françoise Carle, âgée de 22 ans, native de Paris, département de la Seine, y demeurant, marchande fripière, condamnée à mort le 25 prairial an 4, par le tribunal criminel du département de la Seine, comme convaincue 1^{er} d'avoir, le 1 prairial an 3, coopéré volontairement, sans provocation violente, sans la nécessité actuelle de la défense légitime de soi-même, ou d'autrui, et avec préméditation à l'homicide du représentant du peuple Ferraud; 2^{ème} d'avoir dans les 1^{er} jours de prairial an 4, participé volontairement sans provocation violente, sans la nécessité actuelle de la défense légitime de soi-même ou d'autrui et avec préméditation aux attaques qui ont été faites à dessein de tuer les représentants du peuple Boissy-d'Anglas et Camboulas; elle a été exécutée le 21 fructidor.

MIGNARD René Jacques, âgé de 32 ans, né à Noyers, département de l'Yonne, ci-devant marin, depuis employé à la commune de Paris, condamné à mort, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

MIGNARD Antoine, brocanteur, âgé de 26 ans, né et domicilié à St Flour département du Cantal, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de salut public, de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

MIGNARD André Marie, marchand d'éventails, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MIGNON Michel, fermier, âgé de 44 ans, domicilié à Beligneux, département de l'Ain, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MIGNONAT Pierre, huissier de police municipale, domicilié à Marseille département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 30 août 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MIGONI Jean Pierre*, prêtre non-conformiste, âgé de 44 ans, natif de Bolesne, domicilié à Bolesne, département du Vaucluse, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MIGNOT Claude, domestique, domicilié à Aizy département de la Côte-d'Or, condamné à mort comme émigré, le 9 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MIGNOT Lazare, perruquier, âgé de 36 ans, natif d'Autun, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOGORET-LAMBERDIERE François, jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

MIGOT Laurent, ex comte et colonel du 4^{ème} régiment de dragons, âgé de 65 ans, natif de Lunéville, domicilié à Menil-Latour, département de la Meurthe, condamné à mort comme conspirateur, le 5 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MILCENT Claude Louis Michel, Créole, âgé de 54 ans, né et domicilié à St Dominique, avant la révolution, capitaine d'une milice Bourgeoise, et d'une compagnie d'hommes de couleurs, et membre de l'assemblée provinciale du Cap; en 1790, il vint faire sa résidence en France, rédigea un journal nommé le Créole patriote, condamné à mort le 7 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait une fausse déposition, mais Robespierre avait juré sa perte.

MILET Charlotte, femme Tridon-Deray, âgée de 36 ans, native de Bar-sur-Seine, département de la Côte-d'Or, domiciliée à Lyon, département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MILLANAIS Jean Jacques, né et domicilié à Lyon, ex constituant, aux années 1789, 90 et 91, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MILLANAIS Charles François, imprimeur, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 12 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MILLANAIS Claude, âgé de 19 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MILLANGE Louis, quartier maître trésorier du premier corps des hussards de la Liberté, âgé de 45 ans, natif de Valvoque dans les Cévennes, département du Gard, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme le 28 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MILLARD Bonaventure Jean baptiste, avoué ci-devant avocat du tyran au bailliage de Troyes ex député à l'assemblée constituante, âgé de 46 ans, né et domicilié à Troyes, département de l'Aube, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple français, en provoquant à Troyes des troubles, la persécution, l'assassinat des patriotes, en distribuant des cartouches pour tirer sur eux, et les poursuivant jusque dans leur domicilié.

MILLARD Ponce, ouvrier en couvertures, domicilié à Reims département de la Haute-Saône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MILLAUDON Joseph Didier, trésorier du Pape, domicilié à Avignon département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MILLELONGE Joseph, officier de santé, âgé de 23 ans, né à Sainte-Parme, département de la Drôme, domicilié à Vesoul, département du Vaucluse, condamné à mort comme conspirateur, le 23 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MILLERAU Sébastien, domestique, âgé de 33 ans, natif de Sémur-de-Précy, département de la Saône et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MILLET Jean, laboureur, domicilié à Doulon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MILLET François Denis, ex chanoine de Pont-la-Montagne, département du Var, domicilié à Sens, département de l'Yonne, condamné à mort comme conspirateur, le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MILLET Jean Baptiste, membre du Conseil général, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

MILLIN Jérôme Robert, (dit Duperreux), ex administrateur des loteries, âgé de 62 ans, né à Nevers, département de la Nièvre, domicilié au Perreux, département de la Seine, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MILLIN-LABROSSE Claude Valentin, ex capitaine au ci-devant régiment de l'île-Bourbon, âgé de 49 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en menaçant, insultant, outrageant et provoquant les patriotes qui combattaient les principes de royalisme, et en criant : au diable la république ! pas durer pas durer deux ans.

MILLION Michel, dessinateur, âgé de 33 ans, natif de Chambéry, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MILLION François, fils aîné, cuisinier, domicilié à l'Isle, département du Vaucluse, condamné à mort le 16 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

MILLION François, ex constituant; receveur du district de Chaumont, âgé de 68 ans, né à Vasigny, département de la Loire, domicilié à Montherland, département de l'Oise, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, pour avoir donné une retraite au conspirateur Estor.

MILLOT B. (dit Benoit), âgé de 52 ans, né à Etang, département de Seine et Oise, ex greffier de l'Etang, condamné à mort comme conspirateur, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MILLY Nicolas* gendarme, âgé de 31 ans, né et domicilié à Verdun, département de la Meuse, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en continuant son service sous les ordres du despote prussien.

MILNER J.F., âgé de 43 ans, né à Bruxelles, marchand de tableaux, condamné à mort le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MILON Jean, marchand revendeur, domicilié à Bagnols, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

MILON Marguerite, habituée du-Bon-Pasteur, âgé de 37 ans, née à Galgon, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 16 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme receleuse de prêtres réfractaires pendant 14 mois, et refusé d'indiquer l'asyle qu'elle a cependant déclaré connaître.

MILON Pierre (dit Belair), garde-des-bois, âgé de 80 ans, condamné à mort le 7 prairiale an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, comme ayant porté sur son habit des boutons aux armes du ci-devant roi.

MINAUD Pierre, laboureur, domicilié à Poiré, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

MINAUYOIR Georges Marie, confiseur, âgé de 28 ans, natif de Bourg, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MINBIELLE Jean, jeune, enseigne de vaisseau, domicilié à Bayonne, département des Basses-Pyrénées, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente Inférieure.

MINEAU Jacques, domicilié à Lahaye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MINEAUX Jean, domicilié à Vallet, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MINET Mathurin, marchand de fil, âgé de 39 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MINET Elisabeth, couturière, âgée de 46 ans, née à Lagrandville, département des Ardennes, domiciliée à Quincy département de la Seine et Marne, condamnée à mort comme le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice voyageant sans passeport.

MINCHAIN Jacques, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire de Pont-de-Cé.

MINGAUD Louis, domicilié à St Herblou, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

MINGRÉ Emeric Louis Charles Godefroy, âgé de 29 ans, natif de St Jean-d'Aix, lieutenant de vaisseau dans la marine française, condamné à mort le 20 octobre 1792, par la commission militaire établie à Paris, par décret de la Convention, comme émigré pris les armes à la main.

MINGUEL Jean, secrétaire de la municipalité, domicilié à Chapelle-Hermier, département de la Vendée, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 pluviôse an 2, par la commission militaire des Sables.

MINGUET Jean, garçon laboureur, domicilié à Clisson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire des Sables.

MINIAC (dit hautditbois), domicilié à Dol, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 germinal an 2, par la commission militaire de Port-Malo

MINIAULT Claire, vivant de ses revenus, née à Marmande, département de Lot et Garonne, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort le 16 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme receleuse de prêtres réfractaires pendant 14 mois, refusant d'indiquer leur asyle, qu'elle a cependant déclaré connaître.

MINIER René, domicilié à Trissauge, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MINIER Julien François, ex curé, domicilié à Limeretzl, département du Morbihan, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel, dudit département, comme réfractaire.

MINNE Marie Augustine Scholastique, âgée de 39 ans, née à Cassel (Nord), fille de Mathias et de Debout Jacobe Cécile, condamnée à mort à Arras, le 12 messidor an II

MINOYAL Michel, maçon, âgé de 58 ans, natif de Saizie en Italie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MINOYAT Jean Pierre, apprenti fabricant de soie, âgé de 18 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MINUTE Anne, domicilié à St Serignan, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange. Sacramentine de Bollène

MINUTY Andrée Angèle, religieuse guillotinée Orange le 13 juillet 1794. (eelle a été béatifiée)[© J. de Dianous]

MIOCHE Antoine, marchand droguiste, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MIOCHE Vincent, droguiste, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MIOTTE Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

MIQUE Richard*, père, ex noble, intendant de la liste civile, ci-devant, intendant du roi de Pologne, âgé de 65 ans, né à Nancy, département de la Meurthe, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

MIQUE Simon, fils, homme de loi ex noble, âgé de 39 ans, né à Luneville, département de la Meurthe, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

MIRABOLE Louis, brasseur, âgé de 42 ans, natif de belley, département de l'Ain, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MIRAILLÉ Joseph (dit Briniel), prêtre, âgé de 30 ans, natif de Balme, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MIRAMBEL Jean Louis, ex garde du 1^{er} frère du dernier tyran roi, âgé de 19 ans, né et domicilié à St Rémi département du Cantal, condamné à mort le 22 octobre

1792, par la commission militaire établie à Paris, par décret du 20 octobre 1792, comme émigré pris les armes à la main.

MIRANDE Jacques, fabricant d'étoffes, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MIRGUE Joseph, domicilié à Narbonne, département de l'Aube, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal militaire du 2^{ème} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

MIRVILLE Jean François, ex garde de l'ex duchesse de Eleury, domicilié à la Chapelle St Sulpice, département de Seine et Marne, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal criminel de Paris, comme convaincu d'avoir dit qu'il perdait beaucoup à la révolution; que jamais il ne se mettrait au pas qu'il n'y ait un roi.

MISANDOT Pierre, tisserand, domicilié à Gonnord, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MISANTROPE Louis, domicilié à Chauseaux département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MISAUDEAU Pierre, domicilié à Thouarcé, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MISSET Etienne, directeur des mines de Montretuis, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort comme conspirateur, le 7 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

MITTGEN Nicolas, manœuvre, domicilié à Hunling, département de la Moselle, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 25 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MITTRE Jean Baptiste, propriétaire, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MIULLET Louis, laboureur, domicilié à Saumur, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

MOCART Paul, domicilié à Pellerin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOCART Antoine domicilié à Bouguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MOCART Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MOCLAIRE Marie (dit Desozoutière), femme Gnilbeau, ex noble, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MODEY Mathurin, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOËLIEN Thérèse (dit Fougères), fille d'un conseiller au parlement de Bretagne, âgée de 30 ans, née à Rennes, domiciliée à Fougères, département d'Ille-et-Vilaine, condamnée à mort, le 18 juin 1793, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme complice dans la conspiration de Bretagne, dont Larouerie était chef ou agent.

MOGGIN François, domicilié à St Hilaire, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MOGNAT François, ex noble, âgé de 66 ans, ex conseiller en la sénéchaussée de Lyon, né et y demeurant, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MOHEAU Jean Baptiste, commissaire des guerres, attaché au dépôt de Fontainebleau, âgé de 51 ans, domicilié à Fontainebleau, département de la Seine et Marne, condamné à mort comme prévaricateur, le 7 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MOIDON Pierre, domicilié à Bouguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOINARD Michel, laboureur, domicilié à Montglone, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Laval.

MOINE François, charbonnier, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 2 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOINE Sébastien, prêtre, domicilié à Mourmoiron, département du Vaucluse, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 4 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOINÉ Louis, domicilié à la Flèche, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

MOINEAU Jean Bon, ex prêtre, âgé de 37 ans, né à Longueville, département de la Marne, domicilié à Aix-en-Othe, département de l'Aube, condamné à mort comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MOINEAU Pierre, journalier, domicilié à Vihiers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

MOINEAU Jean, meunier, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

MOINEAU Baptiste, laboureur, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

MOISEAU Mathurin domicilié à la Fossière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOINECOURT Antoine, marchand de mouchoirs, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MOINIÉ Antoine, épicier, âgé de 74 ans, né à Champoullion, département des hautes Alpes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MOINIÉ Jean Antoine, commis marchand, âgé de 26 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MOIROUD Jean Cl. Joseph, ouvrier en soie, âgé de 43 ans, né à Besançon, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MOISDON Bastien domicilié à Bouguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOISDON André, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOISEAU Louis, domicilié à Port-Brioux, département des Côte du Nord, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOISSET Julien, tailleur, domicilié à Mandailles, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOLE Jacques, âgé de 23 ans, né et domicilié à Commune-d'Armes département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MOLÉ Édouard François Mathurin, ex noble, ex président au ci-devant parlement de Paris, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme convaincu d'être complice d'une conspiration contre la souveraineté du peuple, en protestant contre l'autorité légitime.

MOLEY Jacques, arpenteur, né à Besançon, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 20 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOLIÈRE Antoine, boucher, âgé de 31 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Lyon.

MOLIÈRE André L. Flor., ex noble, chevalier du tyran roi, lieutenant colonel d'Auvergne, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOLIN Barthelémi Michel, administrateur du département du Puy-de-Dôme, domicilié à Riom, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme le 16

frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste, contre-révolutionnaire.

MOLIN Louis, âgé de 26 ans, dessinateur, né à Lyon, domicilié à Paris, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

MOLINGE Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

MOLINIER Jean, âgé de 27 ans, se disant prêtre, natif de Queilus, département du Lot, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 18 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Bordeaux, comme réfractaire.

MOLINIÈRE Louis, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOLINERY François (dit Murols), âgé de 46 ans, conseiller au parlement de Toulouse, né et domicilié à Mur-de-Barès, département de l'Aveyron, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en cherchant à anéantir la Liberté publique, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom de ce parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

MOLINOS François, dessinateur, né et domicilié à Lyon, condamné à mort comme, le .. nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste.

MOLLARD François, Maître d'école, né et domicilié à Lyon, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste.

MOLLARD Joseph, âgé de 50 ans, boucher, né à St Rambin, département de l'Aisne, domicilié à Lagneux, même département, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MOLLARD Pierre, fils, bordier, domicilié à St André d'Ornay, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

MOLLÉ Jean, farinier, domicilié à Legé, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 5 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

MOLLET Joseph, ex curé de Castellet, domicilié à Montroc, département du Vaucluse, condamné à mort le 2 fructidor an 2, par le tribunal criminel du département des Basses-Alpes, comme réfractaire à la loi.

MOLLET Jean Baptiste, marchand sur la rivière, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 28 floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme fédéraliste.

MOLLET Joseph, âgé de 48 ans, sous lieutenant au 17^{ème} régiment, né et domicilié à St Michel, département des Basses-Alpes, condamné à mort le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur

MOLLEVAULT Etienne, prêtre, député du Département de la Meurthe à la Convention nationale, domicilié à Nancy, département de la Meurthe, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 28 juillet 1793, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin; il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté, le 18 ventôse, le 3 il est rentré dans le sein de la convention nationale.

MOLLIÈRE Jacques, âgé de 32 ans, pompier ferblantier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOLLIIÈRE Jacques, âgé de 51 ans, ex chartreux, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOLLIES Joseph, ferblantier, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

MOLLIN-DE-CHALMAZEL J. M., prêtre émigré, condamné à mort le 10 frimaire an 2, par le tribunal de justice révolutionnaire de Feurs, département de la Loire, comme chef de fanatique.

MOMES Alexis, domicilié à Moiset département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOMORO Antoine François*âgé de 38 ans, imprimeur et administrateur du département de Paris, né à Besançon, département du Doubs, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé contre la liberté et la sûreté du Peuple, en armant les citoyens, les uns contre les autres, en cherchant à siddoudre la Convention, assassiner ses membres, et les patriotes.

MOMOROD Joseph, domicilié au May, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MONATON Louis, âgé de 47 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MONCHIET Henriette Marie Joseph, âgé de 29 ans, née à Hesdin, célibataire, condamné à mort à Arras le 2 floréal an II

MONCOMBLE Pierre François Charles, âgé de 66 ans, né et demeurant à Arras, célibataire, fils de feu Pierre Charles et de feu Carra Antoinette, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

MONDAIN François, domicilié à Audizer département de Mayenne et Loire condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONDESERT Louis Benoît, âgé de 26 ans, avoué, natif de Montmerle, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MONDET Louis, ex curé domicilié à St Jean-des-Bois, département de l'Orne, condamné à mort le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département du Calvados, comme réfractaire.

MONDIN Jacques, domicilié à St Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONDIN Pierre, domicilié à St Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONDIN Joseph, domicilié à St Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONDIN Joseph, domicilié à St.-Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MONDOR Pierre, âgé de 20 ans, musicien, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission militaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MONDOT Sébastien, âgé de 65 ans, né à la Flèche, lors de son arrestation, prêtre, maire à Laval, domicilié à Cauxcaux, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'intelligence avec les rebelles de la Vendée. (curé de Cunault Maine-et-Loire coupable d'avoir rétracté son serment et lu, dans son église, une proclamation des chefs vendéens (la vie religieuse sous la terreur page 205))

MONEL Jean, âgé de 34 ans, fabricant de tabac, natif de Garnd-Bornand, département du Mont-Blanc, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à six années de fers, et à l'exposition pendant six heures, sur la place de la Révolution, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir vendu du numéraire, à un prix plus haut que les assignats, et d'avoir porté plus haut la monnaie qui portait l'effigie du roi.

MONERAND Pierre, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONESTIER Placide, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme séditieux.

MONESTIER Pierre Antoine, voiturier, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort le 12 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

MONESTIER Jean Joseph, domicilié à Laval, département de la Lozère condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MONET P. F., âgé de 30 ans, né à Rusogne, département de la Haute Saône, prêtre, employé à l'administration des fourrages, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MONET Simon Thomas, cabaretier, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 3 floréal an 2, par le tribunal dudit département.

MONEZ ou NOUEZ Marguerite, âgée de 40 ans, née à Aire, linguère à Arras, guillotinée à Arras le 3 messidor an II

MONGAREL François, cuisinier, domicilié à Montbrison, condamné à mort comme fédéraliste, le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONGE Gaspard*Beaune 1746, Paris 1818

MONGEL-CHOTTE F. J., âgé de 34 ans, tapissier, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MONGESSE André, âgé de 62 ans, natif d'Aix, département des Bouches du Rhône ou du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONGEY Siméon François, âgé de 61 ans, notaire, né et demeurant à Béthune, époux de Legrand Aldegonde, condamné à mort à Arras le 18 messidor an II

MONGIN Anne, femme Belton, fileuse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme distributrice de faux assignats.

MONGIN Gaspard, officier municipal provisoire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONGIN Jean, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MONGIGNOT Claude Louis, domicilié à Châlons, département de la Saône et Loire, condamné à mort, comme émigré, le 29 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONIER Claire, femme Dondé, domiciliée à Aubagne, département des Bouches du Rhône condamnée à mort, comme fédéraliste le 5 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONIER Antoine, gendarme, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme persécuteur de patriotes le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONIER Thomas, notaire, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONIER Antoine André, propriétaire, domicilié à Istres, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 7 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONIN Antoine, âgé de 26 ans, natif de Séciné, département de l'Isère, commis toilier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONIN Tobie, domicilié à Jannerot, département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 14 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MONIN Jean Pierre, âgé de 26 ans, natif de Séciné, département de l'Isère, déserteur du 2^{ème} bataillon du 33^{ème} régiment, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme déserteur le 8 messidor an 2, par la commission militaire d'Avesnes.

MONIOTTE Claude Philippe, âgé de 76 ans, ex conseiller au présidial, et juge de tribunal de district de Besançon, département du Doubs, condamné à mort le 15 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République.

MONIQUE Bertrand, âgé de 50 ans, natif de Billie, département de la haute Garonne, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONJEON François, ex noble, domicilié à St Eulalie-d'Ambares, département de la Gironde, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 13 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

MONNET Denis, fabricant d'étoffes de soie, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste le an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONNET, fils, domicilié à Montbutet, département de la Loire, condamné à mort le .. frimaire an 2, par le tribunal militaire de Feurs dudit département, comme pris les armes à la main dans l'affaire de Chazelles.

MONNIER Claude Vincent, domicilié à Loray, département du Doubs, condamné à mort, comme conspirateur, le 18 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MONNIER Jean, domicilié à Rennes département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, comme brigand de la Vendée le 21 germinal an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

MONNIER Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONNIER Jean domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONNIER Sébastien, domicilié à St Lumine-du-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 14 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONNIER Jacques, domicilié à Bignon département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MONNIER Jacquine*, de Saint-Melaine, Exécutée le 1er février 1794.

MONNIER Anne, femme Rivière, domiciliée à Lapte, département de la Haute Loire, condamnée à mort, comme receleuse de prêtres réfractaire le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONNIER Etienne, jardinier, domicilié à Beauregard, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort, comme émigré le 8 frimaire an 3, par la commission militaire de Bruxelles.

MONNIRE Pierre, meunier, domicilié à Bourgneuf, département de la Mayenne condamné à mort le 17 floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Mayenne, comme brigand de la Vendée.

MONNOT Joseph, cultivateur, négociant, domicilié à Fontenelle, département du Doubs, condamné à mort, comme distributeur de faux assignats, le 26 ventôse an 2, par le tribunal militaire dudit département.

MONNOT Augustin, journalier, domicilié à Plainbois, département du Doubs, condamné à mort, comme émigré, le 1^{er} frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONS Jean Jacques Mathurin, âgé de 41 ans, né à Lyon, instituteur, domicilié à Vèze, faubourg de Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONSECREIGNAC Louis, âgé de 75 ans, natif de Bordeaux, ex noble, cultivateur, domicilié à St Loubez, département de la Gironde, condamné à mort le 12 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu qu'il a manifesté des principes contraires à la révolution, qu'il avait dessein de laisser à son fils ses titres féodaux pour s'en servir par la suite.

MONSECREIGNAC Bernard, fils, âgé de 47 ans, né à Bordeaux, ex noble, ex conseiller au parlement de Bordeaux, domicilié à St Loubez et à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 25 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de Morbihan, comme convaincu qu'il n'a donné aucune preuve de patriotisme, qu'il a aidé à son père à cacher ses titres féodaux, qu'il n'a pas accepté la Constitution de 1793.

MONTAGNAC L. L. Joseph, âgé de 63 ans, né à Lisbonne, ci-devant lieutenant colonel d'un bataillon provincial, domicilié à Nevers, département de la Nièvre, condamné à la déportation le 9 septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu une correspondance avec des émigrés.

MONTAGNE Pierre, âgé de 78 ans, né à Puy-Sac, ex curé de Tocquin, domicilié à la Ferté Gaucher, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'un complot qui a existé dans différentes communes du canton de Rosoy.

MONTAGNE Pierre Jean, âgé de 70 ans, né à Renescure (Nord), fils de feu Pierre et Macre Suzanne Françoise, condamné à mort à Arras le 12 messidor an II

MONTAGU Jean Charles, fils, ex noble, domicilié à Londinière, département de la Seine Inférieure, condamné à mort, comme émigré, le 30 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

MONTALAN François, vernisseur, domicilié à Lyon, condamné à mort, comme fédéraliste, le .. pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONTALEMBERT G., âgé de 61 ans, né à Limoges, département de la Vienne, ex capitaine du ci-devant régiment, du tyran roi, domicilié à Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

MONTANAT Raymond, domicilié à Pau, département des Basses-Pyrénées, condamné à mort, comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

MONTARLY Etienne Louis, ex noble, capitaine d'infanterie, âgé de 64 ans, né et domicilié à Langres, département de la Haute Marne, condamné à mort comme conspirateur le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MONTAUD Félix, salpêtrier, domicilié à Avignon département du Vaucluse, condamné à mort, comme fédéraliste, le 8 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MONTAUT Charles (dit Huarts), grenadier de la section de Bonne-Nouvelle, âgé de 40 ans, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à la déportation, le 15 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu avant le 10 août 1792, des propos tendant à dissoudre la société populaire, connue sous le nom des Jacobins, et empêcher l'insurrection du peuple contre le tyran roi.

MONTAVANT Joseph, ci-devant soldat au régiment de Renac-suisse, depuis journalier, domicilié à Maubeuge, département du Nord, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 13 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MONTBAZON-ROHAN L. A. C., ex prince, ex vice amiral, âgé de 64 ans, né à Paris, département de la Seine, y demeurant, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes où il était détenu.

MONTBLANC Barthelemy, ex vicaire, domicilié à Bannes, département de l'Ardèche condamné à mort le 20 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la loi.

MONTCLOUX Gilbert Georges* ex fermier général, ex-noble âgé de 68 ans, natif de Montaigu, département du Puy-de-Dôme, secrétaire de Capet, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, contre le Peuple, en mettant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la Santé des citoyens.

MONTCOUR Joseph, domicilié à Errigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

MONTCRIF C.F, âgé de 42 ans, né à Stigny, département de l'Yonne, ex noble, ex garde du roi, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

MONTÉGUI Jean François, ex noble, ex conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 64 ans, né et domicilié, Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre la souveraineté du peuple, en signant ou adhérant à des protestations tendantes à méconnaître la liberté et la souveraineté du peuple, à calomnier la représentation nationale.

MONTAIGUT Raimond André Philibert, ex noble, conseiller au ci-devant parlement de Toulouse, âgé de 26 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en protestant, les 25 et 27 septembre 1790, contre les lois émancipées de la représentation nationale.

MONTEILLER Louis, domicilié à St Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MONTÉLIÉ Robert Nicolas, notaire, âgé de 55 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONTESSUY Claude, ouvrier en soie, âgé de 46 ans, natif de St Laurent, département du Mont-Blanc, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MONTGIRON Pierre Jean, domicilié à Malème, département de la Lozère, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MONTGON ou MONTGOUR François Aymar, âgé de 64 ans, né à Chalenton (Vivarais), époux de Durand Marguerite Flore, commandant de la citadelle d'Arras, condamné à mort à Arras le 13 germinal an II

MONTIGNY A., âgé de 51 ans, né à Mont-Masin, agent de Radix, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MONTJOURDAIN Nicolas Roland, ex noble, commandant du bataillon de St Lazare, âgé de 37 ans, né à la Rochelle, département de la Charente Inférieure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations des 20 juin et 10 août 1792, tendantes à Troubler l'état par une guerre civile en France, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime.

MONTMORIN Antoine Hugues Galixt* *ex noble, sous lieutenant, dans le régiment des chasseurs à cheval, âgé de 22 ans, natif de Versailles, département de Seine et Oise, domicilié à Passy, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

MONTMORIN-SAINT-HÉREM Armand Marc* *(comte de), Homme politique français, Paris 1745, Paris 1792.*

MONTON Jean, *domestique, ex frère Jésuite, âgé de 61 ans, natif de Falaise, département de l'Isère, domicilié à Mezieux, département du Rhône, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

MONTPENCSIER (duc de) *voyer Orléans*

MONTSIRBENT Jean, *greffier du tribunal criminel du département de l'Ariège, âgé de 49 ans, né et domicilié à Pamiers, département de l'Ariège, condamné à mort, le 23 prairial, an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers.*

MONTSIRBENT Jean Pierre, *apothicaire, âgé de 38 ans, né et domicilié à Pamiers, département de l'Ariège, condamné à mort, le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Pamiers.*

MONVERD Jean François, *âgé de 23 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.*

MONVERD Jean Antoine, *âgé de 66 ans, natif de Briançon, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

MORAND Jean Antoine*, *maître d'œuvre guillotiné le 5 pluviôse an II, à Lyon*

MORAND Dominique, *âgé de 54 ans, né à St Pol, célibataire, fabricant de bas, condamné à mort à Arras le 18 floréal an II*

MORANGE Charles Gabriel, *teneur de livres, âgé de 28 ans, natif de Riom, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

MORDOLE Jacques, *perruquier, ci-devant, valet de chambre de Montmorin, âgé de 29 ans, né à Edimbourg, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.*

MOREAU F., âgé de 40 ans, né à Dijon, département de la Côte-d'Or, perruquier, domicilié à Paris département du Rhône, condamné à mort, comme conspirateur, le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MOREAU Félicité Marguerite Madeleine, femme Rostoing, ex noble, rentière, âgée de 48 ans, né à Buy, département de la Drôme, domicilié à Grenoble, département de l'Isère, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 3 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORREAU Michel (dit Grand-Maison), âgé de 39 ans, né à Nantes, membre du comité révolutionnaire dudit, y demeurant, condamné à mort, le 25 frimaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être complice de Carrier en exécutant ses ordres pour les noyades et les fusillades de Nantes.

MOREAU P. L., âgé de 68 ans, né à Paris, ex chevalier de l'ordre de St Michel, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MOREAU Théodore, professeur de mathématiques, adjudants généraux de l'armée du Nord, âgé de 28 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Versailles, département de Seine et Oise, condamné à mort, le 27 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

MOREAU Antoine, soldat vétérane au 87^{ème} régiment, âgé de 63 ans, né à Liège, domicilié à Etain, département du Nord, condamné à mort, le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur en tenant des propos tendants à l'Avilissement de la représentation nationale.

MOREAU Jean, étapier, âgé de 61 ans, né à Dijon, domicilié à Auxonne, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir dénaturé les vins qu'il était chargé de distribuer aux défenseurs de la partie, en y introduisant une grande quantité d'eau.

MOREAU Claude, entrepreneur des subsistances militaire âgé de 35 ans, né et domicilié à Tonnerre, département du l'Yonne, condamné à mort, le 9 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fournisseur infidèle, en achetant à bas prix des mauvais chevaux.

MAREAU Henri, homme de loi, âgé de 67 ans, né à Montpellier, département de l'Hérault, officier municipal de Lille, ci-devant accusateur public militaire près le point central de l'armée du Nord, domicilié à Arras, département du Pas-de-Calais, condamné à mort, le 7 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres tendantes à soustraire le tyran au supplice qu'il avait mérité.

MOREAU Joseph menuisier, domicilié à Gourin, département de la Gironde, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département du Morbihan.

MOREAU Louis, malquinier, condamné à mort, le 23 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Cambrai, département du Nord, comme traître à la patrie, et ayant discrédité les assignats.

MOREAU Jean Baptiste, instituteur, âgé de 36 ans, natif de Marnay, département de la Haute Saône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOREAU Jean Baptiste, ex avocat au ci-devant parlement de Dijon, y demeurant, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, comme émigré, le 1 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOREAU Jacques, orfèvre, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort, comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOREAU Jérôme, laboureur, domicilié à St Cyr, département de la Mayenne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

MOREAU Pierre, domicilié à Bouguenais département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

MOREAU André, domicilié au Pont-de-Cé, département du Mayenne et Loire, condamné à mort, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Michel, domicilié à Metz, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Michel, domicilié à Beaupréau, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Jean, domicilié à *Beaupréau*, département de *Mayenne et Loire*, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Henri, domicilié à *Beaupréau*, département de *Mayenne et Loire*, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Guillaume, domicilié à *St Amand*, département de la *Côte-d'Or*, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Pierre domicilié à *Laudemond*, département de *Mayenne et Loire*, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Julien, domicilié à *St Sauveur*, département de la *Loire Inférieure*, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Louis, domicilié à *Cholet*, département de *Mayenne et Loire*, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Joseph, domicilié à *la Chapelle-Basse-Mer*, département de la *Loire Inférieure*, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Joseph, menuisier, domicilié à *Baume*, département du *Doubs* condamné à mort, comme émigré, le 11 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOREAU Joseph*, domicilié à *Saint-Laurent de la Plaine*, condamné à mort, le 29 germinal an 2, par la commission militaire, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Jean, laboureur, domicilié à *St Hilaire-de-Rié*, département de la *Vendée*, condamné à mort, le 18 ventôse an 2, par la commission militaire, séante aux *Sables*, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Charlotte Céleste, femme *Théromean*, ex noble, domiciliée à *la Chateigneraye*, département de la *Vendée*, condamné à mort, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Pierre, domicilié à *St Friacre*, département de la *Loire Inférieure*, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Mathurin, domicilié à la Chapelle-Basse-Mer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU René, domicilié à Laronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Pierre, domicilié à la Ste Lumine-du-Coutray département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 14 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Pierre domicilié à Pont-St-Martin, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme contre-révolutionnaire.

MOREAU Louis, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREAU Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOREL Alexandre, âgé de 47 ans, fabricant, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Barthelemy, âgé de 30 ans, clerc d'avoué, né à Montbrison, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 12 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Jacques Notaire, âgé de 31 ans, natif de St André en Forez, domicilié à St Rambert, département du Rhône, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Jean Jacques, âgé de 21 ans, chapelier, ci-devant abbé, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Louis, cadet, âgé de 51 ans, teneur de livres, natif de Voreppe, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Antoine Louis, âgé de 27 ans, clerc de notaire, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Pierre Benoît, âgé de 40 ans, marchand toilier natif de Cavisier, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Gaspard, âgé de 60 ans, ci-devant, procureur, natif de Sury-le-Comtat, département de la Loire, domicilié à Rouen, département de la Loire, condamné à mort, le 28 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Michel, apprenti charron, domicilié à Chades-Beaufort, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort, 5 ventôse an 2, par le tribunal criminel, dudit département, comme séditieux.

MOREL Joseph Antoine Xiste, propriétaire, domicilié à Venasque, département du Vaucluse, condamné à mort, le 15 messidor an 2, par la commission populaire, d'Orange, comme fédéraliste.

MOREL Paul François Xavier, notable, domicilié à Venasque, département du Vaucluse, condamné à mort, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

MOREL Marie Anne, tailleuse, domiciliée à Venasque, département du Vaucluse, condamnée à mort, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

MOREL Félix François Hyacinthe, ex gendarme du dernier tyran roi, domicilié à Cormezon département du Vaucluse, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

MOREL Jean Joseph, tailleur d'habits, et procureur de la commune, domicilié à Venasque, département de Vaucluse, condamné à mort, fédéraliste, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MOREL François Xiste, ex vicaire de Monteux, domicilié à Venasque, département du Vaucluse, condamné à mort, comme fédéraliste, le 5 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MOREL Genet. François Xavier, administrateur de l'hôpital, domicilié à Carpentras, département de Vaucluse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 7 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

MOREL Pierre Joseph, maître d'école, domicilié à St Julien, département du Doubs, condamné à mort, comme émigré, le 12 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MOREL Pierre, maréchal, domicilié à Argentré, département de la Mayenne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante au Pont-de-Cé.

MOREL Augustin, fils d'Auguste, charron, domicilié à Borlin, département de Pas-de-Calais, condamné à mort, le 25 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois le Duc.

MOREL Ferdinand, perruquier, âgé de 45 ans né à Strasbourg, département du Bas-Rhin, domicilié à Bar-sur-Ornain, département de la Meuse, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, en se rendant l'agent de Brunswick, lors de son entrée sur le territoire français, en arborant la cocarde blanche, annonçant que les Prussiens étaient de bons garçons, et que dans peu on verrait les Prussiens manger de la paille.

MOREL Jacques, écrivain et membre de la commune, âgé de 55 ans, natif de Vanoeuve, département de l'Aube, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention, le 9 thermidor, an 2, comme traître à la patrie; il a été exécuté le 11.

MORELLE-DUPAS Jacques, ex vicaire, domicilié à Ruffet, département de la Charente, condamné à mort comme réfractaire, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département d'Ille-et-Vilaine.

MORENAS François Eusèbe, marchand de sel, âgé de 42 ans, natif de Buy, département de la Drôme, domicilié à Lyon, condamné à mort, comme fédéraliste le an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORET Louis Julien, ex curé, âgé de 46 ans, né à Arcy-sur-Aube, domicilié à Premier-Fait, même département, condamné à mort, le 11 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de manœuvres pratiquées dans la commune de Premier-Fait, tendantes à Armer les citoyens les uns contre les autres, et à rétablir la royauté.

MOREUIL Alexis, âgé de 49 ans, né à Ferrières, département de la Somme, employé à la liquidation, ci-devant maître d'hôtel de l'ex comte de Lamarck émigré, domicilié à Paris, département de Seine, condamné à mort, comme conspirateur, le 16 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MOREFUILLET Jean Claude, fils, maçon, âgé de 28 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORICAUD P. épicier, âgé de 33 ans, né à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

MORICEAU Jean, journalier, domicilié à Pont-St-Maur, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

MORICELLY François, vivant de ses revenus, domicilié à Lisle département du Vaucluse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par le tribunal dudit département.

MORIENNE René Ené, laboureur, domicilié à Argentré, département de la Mayenne, condamné à mort, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

MORIÈRE Michel, garçon laboureur, domicilié à St Augustin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

MORIÈRE Jacques, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIGNÈ François, serrurier, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

MORIGNET François, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIGNIÈRE Joseph, domicilié à Gullet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORILLE René, domicilié à la Chapelle-Basse-Mer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORILLON Louis domicilié à Montreuil-Bittes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORILLON François, (dit Fatay), marinier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORILLON Pierre (dit Dubellai), marchand de draps en soie, âgé de 78 ans, né et domicilié à Poitiers département de la Vienne, condamné à mort, comme conspirateur, le 11 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MORIN François, jardinier, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 24 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

MORIN Pierre, domicilié à Châtillon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Jean, tisserand, domicilié à Jubaudière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

MORIN Joseph, domicilié à St Laurent-de-Mouvrey, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Jean, domicilié à Neuilly-sous-les-Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Jean, domicilié à Beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIN Antoine Luce, ex curé, domicilié à Errigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 15 ventôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

MORIN Philippe, marin, soldat dans le 2^{ème} bataillon de la Gironde, domicilié à Bordeaux département de Gironde, condamné à mort, comme émigré, le 10 floréal an 2, par la commission extraordinaire de Bayonne.

MORIN Louis, vigneron, domicilié à Roche-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

MORIN Joseph, perruquier, âgé de 32 ans, natif de Paris, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORIN Charles Fortuné, épicier, âgé de 45 ans, né à Formery, département de la Loire, notable membre du comité de surveillance, ex receveur des aides, domicilié à Formery, département de la Loire, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir calomnié les autorités constituées, en taxant ce comité d'infidélité dans les mesures.

MORIN Denis, valet-de-Chambre de la Dubarry, âgé de 49 ans, domicilié à Lucienne, département de Seine et Oise, condamné à mort, comme complice de la Dubarry, le 3 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MORIN Louis Jean, ex noble et brigadier, âgé de 43 ans, né à Bordeaux, domicilié à St Vivier, département de la Gironde, condamné à mort, le 11 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme conspirateur, pour avoir tenu des propos contre les législateur, qu'il traitait d'infâmes brigands, et avoir désiré l'arrivée des émigrés et des Anglais.

MORIN L. G, âgé de 65 ans, né à Paris, ex quartier maître de la garde de Capet, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

MORIN Pierre, ouvrier cantonnier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme assassin, le 3 pluviôse an 3, par le tribunal militaire de la Seine.

MORIN Julien François (de la Girardière), jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

MORINEAU Louis Gabriel Jean Jacques (dit Desroches), ex garde du dernier tyran, domicilié à Oyrou département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme émigré, le 4 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MORINIÈBE Jeanne, domiciliée à St Martin-de-Beaupréau département de Mayenne et Loire, condamnée à mort, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

MORINIÈRE Joseph Etienne, prêtre, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire Séante à Angers.

MORINIÈRE Michel, domicilié à Jallaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme conspirateur.

MORISAN Jean, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 26 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORISIERRE René, domicilié à Sitay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORISOT Pierre, domicilié à Bignon, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORISSE Julien, domestique, domicilié à Redon, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort, comme émigré, le 12 vendémiaire an 2, par la commission militaire de Bruxelles.

MORISSEAU Pierre, domicilié à Pont-St-Martin, département de la Loire inférieure, condamné à mort, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORISSEAU Louis, journalier, domicilié à Tallemont, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

MORISSET Anne, veuve Joly, journalière, âgée de 40 ans, née à Grandelande, domiciliée à Palluau, département de la Vendée, condamnée à mort, comme contre-révolutionnaire, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MORENAS François Xavier Joseph, sacristain de St Jean-de-Rhodès, domicilié à Avignon, département de Vaucluse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 9 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MORMONT Magdeleine Elisabeth, femme Lasourdière, âgée de 35 ans, né à Mache, département de la Creuse, domiciliée à Saint-Air, département de la Charente, condamnée à mort comme conspirateur le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MORISSET Henri, juge du tribunal de district de Montargis, âgé de 39 ans, natif de Pereu, département de l'Yonne, domicilié à Montargis, département du Loiret, condamné à mort, le 25 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de fourniture infidèle en Souliers pour les défenseurs de la patrie.

MORISSON François, domicilié à Mortagne département de la Vendée, condamné à mort, comme conspirateur, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire Séante à Doué.

MORISSON C., âgé de 39 ans, né à Panuot, département de la Vendée, condamné à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contumace.

MORISSON Jacques, domicilié à St Philibert, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORIZOT Marc Antoine Bernard Claude, marchand toilier, âgé de 31 ans, natif de Dijon, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORNA Joseph, ci-devant juge des traites, gabelles et tabac, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 11 pluviôse an 2, par la commission militaire séante à Angers comme conspirateur.

MORNA Charles Marie, ex vicaire, domicilié au Obiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

MORREAU Julien, domicilié à la Chapelle-Bassemer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORSEY François, domicilié à St Aubin-de-Luigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MORTET Claude*, ex contrôleur des équipages de l'infâme Condé, âgé de 58 ans, né à Courcelles-la-Montagne, département de la haute Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 3 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme émigré, et ayant soustrait des meubles et effets précieux provenant du mobilier de Condé, appartenant à la nation.

MORTIE Pierre Antoine, brigadier aux vivres, âgé de 30 ans, natif de Bourg, domicilié à Epidain, département de l'Ain, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MORVAN Olivier Jean*, né à Pont-Croix, guillotiné le 3 prairial an II (22 mai 1794) à Brest.

MORY Michel, né à Malade (Cantal) en 1769, guillotiné à Arras le 29 frimaire an II

MORY-D'HELVANGE François Dominaisue, ex noble, ci-devant homme de lettres, âgé de 56 ans, né à Nancy, département de la Meurthe, y demeurant, condamné à mort, le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français.

MORY D'HELVANGE Léopold Remy François, pharmacien à l'hospice Lepelletier, âgé de 18 ans, né à Boudonville près Nancy, département de la Meurthe, domicilié à Nancy, condamné à mort, le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français.

MOSNIER Jean Baptiste, ex vicaire de Maurice-de-Roche, domicilié à Maurice-de-Roche département de la Haute Loire, condamné à mort, le 12 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire a la loi.

MOSSAY René, domicilié à Chaudron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOSSET Etienne, laboureur, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur. (pas de date)

MOTAIS Thomas, métayer, domicilié à Grande-Pommeraye, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers, comme brigand de la Vendée.

MOTET Jean Baptiste, ménager, domicilié à Lavalette, département du Var, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 6 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

MOTTIET François, marchand forain, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme distributeur de faux assignats, le 18 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MOTU Sébastien, meunier, domicilié à Lagenière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

MOUCHÉ, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

MOUCHE Pierre, domicilié à Dinès, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOUCHET François, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOUCHY P. C., âgé de 31 ans, né à Franleu, département de la Somme, commis marchand, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 4 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg il était détenu.

MOUCHY Philippe de NOAILLES* (duc de), Maréchal de France, Paris en 1715 – 1794.

MOUFLIN ou MOSLIN Sylvain Joseph, âgé de 20 ans, né à Wort, employé dans les charrois, condamné à mort à Arras le 19 floréal an II [trouver](#)

MOUGIN Claude Antoine, cultivateur, domicilié à Guyans-Vennes, département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 8bre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MOUGIN Pierre Antoine, laboureur, domicilié à Besançon, département du Doubs, condamné à la déportation pour 6 ans, par le tribunal criminel dudit département, comme séditieux. (pas de date)

MOUGIN Gaspard, âgé de 36 ans, natif de Pregné, département de la Haute-Saône, marchand fabricant à Lyon, officier municipal provisoire, condamné à mort, le .. germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOUILLÉ Nicolas, maréchal-des-logis au 6^{ème} régiment d'hussards, domicilié à Nancy, département de la Haute Marne, condamné à mort, comme émigré le 18 germinal an 2, par le tribunal criminel militaire d'Arras.

MOUISSON François, (dit Jacques), cultivateur, domicilié à Salon département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme faux témoin, le 5 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOULAU Louis (dit Laretry), domicilié à Laval, département de la Mayenne, condamné à mort, le 13 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

MOULE Julien, jugé et exécuté à la commission révolutionnaire de Laval le 21 janvier 1794, avec 13 autres religieux

MOULERAU Pierre, domicilié à Podevignière département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOULET Pierre, fruitier, âgé de 50 ans, né et domicilié à Caussade département du Lot, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire et fanatique.

MOULIN Joseph, domicilié à Brouzié, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MOULIN Jean, domicilié à Brouzié, département de la Vendée, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MOULIN Guillaume, fripier, âgé de 62 ans, natif de Bouveille, département de l'Ardèche, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 19 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOULIN Jean Pierre, fabricant de bouches, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOULIN Barthelemi Michel, âgé de 37 ans, natif de Jobe, près Ambert, domicilié à Riom, département du Puy-de-Dôme, ci-devant administrateur dudit département, condamné à mort, comme fédéraliste, le .. germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOULIN Pierre, âgé de 36 ans, né à Périgueux, département de la Dordogne, y demeurant, homme de loi, et ex accusateur public près le district de Périgueux, condamné à mort, le 8 brumaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fédéralistes et contre-révolutionnaires, dans le département de la Dordogne.

MOULIN Louis (dit Leroy), directeur de la poste aux lettres, âgé de 57 ans, natif d'Arville, département de la Manche, domicilié à Cherbourg, même département, condamné à mort, le 3 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, en vendant à son profit les bulletins, rapports, lois et autres

écrits propres à éclairer le peuple français sur ses véritables intérêts, et qui étaient envoyés aux fonctionnaires publics, et singulièrement aux représentants du Peuple.

MOULINES André, cultivateur, âgé de 46 ans, natif de Saint Antoine, domicilié à Ste Foy, département de la Gironde, condamné à mort, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux comme ayant toujours reçu les journaux contre-révolutionnaires, et ayant plusieurs fois rassemblés dans sa maison des mauvais citoyens pour leur en faire lecture et les maintenir dans mauvais principes.

MOULLÈ Nicolas, âgé de 24 ans, né à Manois (Haute Marne), hussard au 6^o régiment, condamné à mort à Arras le 19 germinal an II

MOUNIER Horace Marie, courtier, âgé de 30 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOUNIER Jean Joseph* Homme politique français, Grenoble 1758, Paris 1806.

MOUREL Jean Nicolas, vitrier, domicilié à Marseille, département du Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 4 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOURET François domicilié à Prunière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOURET Jean, épicier, âgé de 41 ans, natif d'Arles, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOURET Antoine, soldat du 78^{ème} régiment, âgé de 29 ans, né et domicilié à Strasbourg département du Bas-Rhin, condamné à mort, le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, tendant à égorger la garde de cette maison, se porter aux comités de sûreté générale, en égorger les membres, leur arracher le cœur, le faire rôti et le manger.

MOURET François Hippolyte, marchand commissionnaire, domicilié à Beaucaire, département du Gard, condamné à mort, comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOURET Etienne, voiturier sur le Rhône, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 11 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOUREY Claude Baptiste, domicilié à Ouvans, département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 8bre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MOURIÉ Jean, laboureur, âgé de 32 ans, natif de Monistrol, domicilié à St Chaumont, département de la Loire, condamné à mort, comme contre révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOURIER François, ex vicaire de Beaune, domicilié à Beaune, département de la Haute Loire, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOURIEZ ou HOURIEZ Honoré, âgé de 54 ans, célibataire, guillotiné à Arras le 17 floréal an II

MOURIN Charles (dit Cherbaudières, secrétaire du tyran, maire de Noirmoutiers, y demeurant, département de la Vendée, condamné à mort, le 15 mai 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

MOURLUIS J. P., âgé de 70 ans, né à Affite, département de la Haute Garonne, ex conseiller au parlement de Toulouse, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme l'ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements, notamment aux arrêtés et délibérations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

MOURON Claude, compagnon relieur, âgé de 22 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOURRE Pierre Joseph, ciré de Lakaneau, natif de Londres en provence, domicilié à Lakaneau, département de la Gironde, condamné à mort, le 24 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux comme contre-révolutionnaire, en discréditant les assignats, en disant que la révolution, ne pourrait se soutenir, ayant voulu en outre dérober au glaive de la loi, le coupable Wormeselle.

MOUSCARDÉS Jeanne, boulangère, domiciliée à Lausne, département des Landes, condamnée à mort, comme receleuse de prêtres réfractaires, le 19 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOUSEREAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOSLIN ou MOUFLIN Sylvain Joseph, âgé de 20 ans, né à Wort, employé dans les charrois, condamné à mort à Arras le 19 floréal an II

MOUSNIER J. J. J., âgé de 28 ans, né à Jean-Dely, département de la Charente Inférieure, y demeurant, homme de loi, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

MOUSSAY Etienne, domicilié à Donnery, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme conspirateur.

MOUSSÉ Joseph, domicilié à Moizé département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MOUSSET Jean, domestique, domicilié à Noirterre, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

MOUSSET Pierre, âgé de 42 ans, charpentier, et procureur de la commune de Donnery, né à St Marceau-d'Orléans, département du Loiret, domicilié à Chaudron, même département condamné à mort, le 3 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français.

MOUSSEY Laurent, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOUSSIN Pierre, tailleur, domicilié à Gonnord département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

MOUSSY Claude, âgé de 52 ans, fondateur, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOUTERDE Jean Maris, âgé de 45 ans, fondateur, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOUTHON François Joss, âgé de 34 ans, natif de Turin, garde du tyran Sarde, et lieutenant de gendarmerie au service de la République à Carrouge, domicilié à Chambéry, département du Mont-Blanc, condamné à mort, le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire agent des fédéralistes, ayant provoqué une force départementale pour marcher sur Paris.

MOUTON Louis, ex vicaire épiscopal, domicilié à Verdun département de la Meuse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 6 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOUTON François, notaire, domicilié à Cogalin, département du Var, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 11 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOUTON Suzanne, femme Bernard, domiciliée à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MOUTON Jacques, âgé de 29 ans, agent d'affaires de Burlandeux, né et domicilié à Blandy département de l'Eure, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

MOUTON Jean, fils, domicilié à Turcoing, département du Nord, condamné à mort, comme émigré, le 30 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

MOUTON François Joseph, huissier priseur, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort, comme distributeur de faux assignats, le 1 germinal an 3, par le tribunal criminel dudit département.

MOUTTE Jean Honoré, chirurgien, domicilié à Pourtière, département du Var, condamné à mort, comme fédéraliste, le 26 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département des Bouches du Rhône.

MOUTY Pierre, domicilié à St Lumine-du-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes.

MOUZIN Etienne, âgé de 28 ans, notaire, domicilié à Dijon département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 18 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant eu des intelligences avec les ennemis extérieures avec les ennemis extérieurs de la République.

MOUZON ou MORIZON Jean Joseph, domicilié à Montaigu, département de la Vendée, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

MOYAL Fleury Zéphirin, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, rentier, condamné à mort, comme fédéraliste, le 8 pluviôse an 2, par la commission militaire de Lyon.

MOYARD Bastien, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MOYNE Jacques, âgé de 39 ans, né à Lyon, département du Rhône, commis, teneur de livres et substitut de l'agent national, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie.

MOZÉ Louis, âgé de 29 ans, natif de Vigan, département du Gard, perruquier, domicilié à Lyon département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme fédéraliste, l'an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MOZÉNAS François Huzèbe, âgé de 42 ans, natif de Buy, département de la Drôme, marchand de fil, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MUGUET Pierre Antoine, aîné, manufacturier de coton, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme fabricant de faux assignats, le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MULIN Pierre Louis, âgé de 22 ans, né à Monchy Lagache (Somme), chasseur au 17^e régiment de cavalerie, condamné à mort à Arras le 24 thermidor an II

MULLER Jean Baptiste*, chef de manège, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 9 thermidor an 2, par la commission populaire de Bordeaux.

MULLER François Joseph, domicilié à Strasbourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 brumaire an 2, par la commission militaire de Strasbourg.

MULOT Claude Louis (dit Lamernadière, âgé de 60 ans, né à Paris, département de la Seine, ex prêtre réfractaire, domicilié à Compiègne, condamné à mort, le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en composant des écrits royaliste et contre-révolutionnaire, et formant chez lui des rassemblements fanatiques.

MUNBIELLE Jean, lieutenant de vaisseaux, condamné à mort, contre-révolutionnaire, le 27 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département de la Charente.

MURAT Jacques (dit Lapeicherie), domicilié à Périgueux, département de la Dordogne, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

MURET André, âgé de 42 ans, traceur, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MURET Etienne Jean, domicilié à Marvejols, département de la Lozère, condamné à mort, comme conspirateur, le 18 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

MURILLON Pierre, âgé de 58 ans, natif de Boisset, département de l'Ain, rentier, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MURY Jean, horloger, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort, comme fabricant de faux assignats, le 17 avril 1792, par le tribunal criminel dudit département.

MUSQUINET Pierre, âgé de 49 ans, né à Pontoise, département de la Seine et Oise, maire d'Ingouville, domicilié à Ingouville, département de la Seine Inférieure, condamné à mort, le 26 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu, d'être auteur de manœuvres employées dans la commune d'Ingouville et dans celle du Havre-Marat

MUSSEAU René, domicilié à Jonchère, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué comme brigand de la Vendée.

MUSSON ou LUCON Joseph âgé de 26 ans, comédien, né à St Front La Rivière, district de Monont (Dordogne), époux de Vandersan Anne, guillotiné à Arras le 22 messidor an II

MUSSON Pierre Nicolas, âgé de 59 ans, né à Arras, notaire, époux de Grossemy Louise Alexandre, condamné à mort à Arras le 27 germinal an II

MUSSOT Pierre, domicilié à Nantes département de la Loire Inférieure, condamné à mort, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

MUTAY Jean domicilié à St Florent département de la Vendée, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MUZET Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

MUZY François, âgé de 56 ans, natif de Jouar, département du Mont-Blanc, marchand de Tabac, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MYOTTE Timon, âgée de 36 ans, native de Tarrare, brodeuse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

MYTHERAT Pierre Germain, commis, domicilié à Aix département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

[accueil](#)